



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

11^e séance plénière

Judi 25 septembre 2014, à 18 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa. (Ouganda)

En l'absence du Président, M. Masood Khan (Pakistan), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 18 h 20.

Allocution de M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mutharika (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Sam Kutesa de son élection au poste de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je ne doute pas que son élection permettra de braquer l'attention mondiale sur certains des problèmes qui se posent en Afrique aujourd'hui et des possibilités qui s'ouvrent à elle. Le Malawi et l'Ouganda entretiennent des relations

cordiales depuis longtemps, et mon gouvernement et ma délégation feront tout ce qui est en leur pouvoir pour appuyer M. Kutesa dans l'exercice de ses importantes fonctions.

Je saisis également cette occasion pour féliciter son prédécesseur, l'Ambassadeur John William Ashe, d'avoir guidé les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session avec compétence et pragmatisme. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de la sûreté de main avec laquelle il continue de guider l'Organisation mondiale.

Le 20 mai, mon pays a organisé les premières élections tripartites de son histoire, qui ont permis aux Malawiens de choisir leurs dirigeants politiques dans le cadre d'un processus démocratique et pacifique. Les élections ont fait de moi le cinquième Président de la République du Malawi. J'informe donc l'Assemblée générale qu'en dépit de quelques problèmes, les élections ont été libres, régulières, transparentes et crédibles. À cet égard, je saisis l'occasion qui m'est donnée de remercier tous les acteurs qui ont pris part au processus électoral, qu'ils soient locaux ou internationaux, pour le dévouement dont ils ont fait preuve afin de garantir la réussite des élections dans mon pays. Le Malawi est sorti de ces élections plus solide qu'auparavant.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-54930(F)



Document adapté

Merci de recycler



Le 6 juillet, le Malawi a célébré le cinquantenaire de son indépendance. Dans le cadre de la commémoration de ces 50 ans de paix et d'ordre public, nous nous sommes attachés à faire le point bilan du développement du pays depuis 1964, ainsi que des problèmes auxquels il est confronté aujourd'hui. Une grande partie du pays a progressé dans divers secteurs de notre processus de développement national, mais il reste beaucoup à faire pour élever le niveau de vie des nombreux Malawiens qui continuent de vivre sous le seuil de pauvreté. Eux aussi rêvent d'un avenir meilleur, et ce rêve ne se réalisera que si notre action est guidée par une vision commune. Pour tenter de faire parvenir le développement jusqu'à leur niveau, mon gouvernement s'est lancé dans une entreprise visant à transformer le Malawi aux fin d'une prestation de services efficace aux Malawiens, en particulier les populations pauvres et marginalisées.

Comme le savent les membres de l'Assemblée, le Malawi a présidé la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'août 2013 à août 2014. Durant notre mandat, nous nous sommes efforcés, en tant que région, d'instaurer une paix et une stabilité durables dans nos pays. À cet égard, je félicite mon pays, le Malawi, ainsi que Madagascar et l'Afrique du Sud, pour avoir organisé des élections pacifiques et crédibles.

Le groupe de la SADC a entrepris un certain nombre d'efforts pour tenter de sortir du cycle de conflits et de violence dans la région. En République démocratique du Congo, la SADC a déployé la Brigade d'intervention, qui est composée de contingents malawiens, sud-africains et tanzaniens, sous l'égide de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, comme l'y autorisait la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité. Le groupe de la SADC et la communauté internationale sont satisfaits des progrès accomplis s'agissant de faire que le Mouvement du 23 mars et 'autres forces négatives quittent le pays et rendent les armes. À Madagascar, la SADC a joué un rôle crucial dans le rétablissement de la normalité constitutionnelle.

S'agissant de la paix et de la sécurité internationales, j'informe l'Assemblée que le Malawi a toujours appuyé l'élimination de toutes les armes de destruction massive. À cette fin, nous avons voté pour les diverses résolutions de l'Assemblée générale visant à promouvoir le désarmement nucléaire. Plus particulièrement, il y a quelques mois, mon pays a organisé un atelier dans le but d'élaborer des mécanismes

de mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) au niveau national afin de prévenir la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs.

Sur le même sujet, en ce qui concerne le Moyen-Orient, le Malawi est découragé et déçu par la poursuite de la violence et les pertes humaines et matérielles provoquées par le conflit entre Israël et la Palestine. Cette situation ne saurait perdurer. Nous sommes certains que la solution des deux États, qui permettra à Israël et à la Palestine de vivre côte à côte, dans la paix et l'harmonie, est le seul moyen viable de réaliser une paix durable dans la région. Nous encourageons les deux parties au différend à renoncer à la violence, à exercer la plus grande retenue et à utiliser le dialogue comme meilleur moyen de parvenir à un règlement politique.

Pour ce qui est du programme de développement pour l'après-2015, le thème choisi pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 » ne pouvait être plus approprié. La lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités constitue le plus grand défi de notre temps. Ce thème est également de bon augure pour l'avenir des plans et des aspirations de la population du Malawi.

Le Malawi apprécie le caractère consultatif du processus suivi dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Qu'il me soit donc permis de saluer les initiatives du Secrétaire général en faveur d'un processus inclusif qui mènera à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Grâce au soutien financier et technique de l'Organisation des Nations Unies, plus de 50 pays ont mené des consultations nationales au cours desquelles les populations ont avancé des idées et donné une orientation au cadre de développement pour l'après-2015. Je suis heureux que le Malawi ait été l'un des pays sélectionnés pour les consultations nationales. Le programme de développement pour l'après-2015 doit refléter les besoins et les priorités des pays en développement.

Le prochain programme de développement mondial devra tirer les leçons des succès et des défis du modèle actuellement utilisé, à savoir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Plutôt que de voir 2015 comme un point final, nous devrions penser que c'est le début d'une ère nouvelle, une ère au cours de laquelle nous éradiquerons la pauvreté extrême, protégerons l'environnement et faciliterons des perspectives économiques pour tous. Les OMD ont joué

un rôle important dans la concentration de nos efforts autour de l'objectif commun d'éradiquer la pauvreté. Ils ont sensibilisé le public aux niveaux inacceptables de pauvreté et ont contribué à mobiliser l'action en faveur d'un monde plus juste. Les OMD ont fourni un cadre commun au suivi des progrès, en appelant l'attention sur les accomplissements comme sur les défis à relever.

Le Malawi est en bonne voie d'atteindre quatre des huit OMD, à savoir, réduire la mortalité infantile; lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; assurer un environnement durable; et forger un partenariat mondial pour le développement. Cependant, il est peu probable que nous atteignons les quatre autres objectifs, à savoir, réduire l'extrême pauvreté et la faim; instaurer l'accès universel à l'éducation; assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes; et améliorer la santé maternelle. Le Malawi passera donc au programme de développement pour l'après-2015 sans avoir atteint tous les OMD.

Une des raisons pour lesquelles les pays en développement comme le Malawi n'ont pas réussi à atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement est l'insuffisance des ressources. Les engagements pris par les partenaires de développement ont été imprévisibles et n'ont pas souvent été tenus. Pour assurer la réalisation du programme de développement pour l'après-2015, la communauté internationale ne doit pas répéter cette erreur. Plus important encore, il faut promouvoir la responsabilisation et la transparence, et appuyer les mécanismes de suivi et d'évaluation. Il est donc impératif qu'à l'approche de l'adoption du nouveau programme de développement mondial, nous soyons plus conscients de l'importance d'un partenariat mondial en faveur d'une véritable coopération pour le développement, ce qui assurerait la mise en œuvre réussie de ce programme dans les pays en développement.

Le programme de développement pour l'après-2015 ne doit pas être considéré comme un cadre de développement mondial à taille unique. Le Malawi attend avec intérêt l'élaboration d'un cadre partagé mais suffisamment différencié, où les pays en développement, en fonction de leurs besoins spécifiques et de leurs propres caractéristiques, auront la flexibilité nécessaire pour la mise en œuvre des programmes. Ma délégation se félicite des énormes progrès réalisés jusqu'à présent pour définir le programme de développement pour l'après-2015. C'est dans ce contexte que je voudrais réitérer et confirmer l'engagement du Malawi en faveur de la réalisation d'un développement durable en trois

dimensions liées entre elles, à savoir, le développement économique, y compris la fin de la pauvreté extrême; l'inclusion sociale; et la durabilité environnementale.

Je suis convaincu que les États Membres réunis ici aujourd'hui mettront au point le document final du programme de développement pour l'après-2015 et seront attachés à sa mise en œuvre intégrale. Il est également encourageant de constater que les objectifs de développement durable qui ont émané du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable ont tenu compte des préoccupations en matière de développement tant des pays développés que des pays en développement.

En ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité, l'année 2015 marquera, comme l'Assemblée générale le sait, le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Ce sera là une occasion pour nous tous d'apporter une nouvelle énergie à l'Organisation et de mener à bien les réformes importantes que nous réclamons depuis sa création. Par exemple, la représentation limitée au Conseil de sécurité est une grande source de préoccupation, en particulier à la lumière des défis du XXI^e siècle. Ce n'est qu'en augmentant le nombre de membres permanents et non permanents du Conseil et en incluant les pays en développement dans les deux catégories que nous serons en mesure de résoudre certains des déficits de légitimité qui constituent le cadre de travail difficile du Conseil.

En conclusion, je crois que le programme de développement pour l'après-2015 doit s'attacher à améliorer le sort de groupes jusque-là défavorisés, comme les femmes, les filles et les personnes handicapées. C'est un fait bien connu que le visage hideux de la pauvreté se manifeste par les femmes, les filles et les personnes handicapées. Il est dommage que l'Afrique, le continent auquel appartient le Malawi, partage les statistiques inquiétantes suivantes en termes de développement humain. Tout d'abord, sa part de la pauvreté mondiale est de 30 %. Deuxièmement, 40 % des enfants de moins de 5 ans du continent souffrent d'un retard de croissance. Troisièmement, la part mondiale de l'Afrique en matière de mortalité infantile s'élève à 50 %. Enfin, 50 % des enfants africains ne sont pas à scolarisés.

Je demande instamment que le programme de développement pour l'après-2015 accorde la priorité à ces défis. L'Afrique a déjà parlé clairement de ses priorités dans le cadre de la Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015 et

dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui aspire à réaliser une Afrique prospère, pacifique et intégrée.

Dans la même veine, je voudrais demander à toutes les parties prenantes de se joindre au partenariat mondial pour les principes effectifs de coopération pour le développement en mettant en œuvre un programme de développement pour l'après-2015 porteur de transformation. Le Malawi utilisera sa position de Président du Partenariat mondial pour une coopération efficace pour favoriser la réalisation de cette cause.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Malawi de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Waqa (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de féliciter M. Sam Kutesa de son accession à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Il peut compter sur le plein appui et l'entière coopération de ma délégation dans la conduite de nos travaux durant la présente session. Je veux également féliciter son prédécesseur, l'Ambassadeur John Ashe, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de la session précédente. Au cours de son mandat, il a guidé les petits États insulaires développement (PEID) à l'occasion de plusieurs événements marquants, notamment l'Année internationale des petits États insulaires en développement et la Conférence internationale sur les PEID, qui s'est tenue récemment à Samoa.

Certains ont dit qu'au cours de l'année écoulée, les astres étaient favorables aux PEID. L'Ambassadeur Ashe a été le plus brillant d'entre eux, et je l'en remercie sincèrement. Je tiens également à remercier un autre champion de la cause des PEID, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. D'ailleurs, j'étais assis dans la salle du Conseil de tutelle lorsque, plus tôt cette année, le Secrétaire général s'est joint à nous pour célébrer le lancement de l'Année internationale des petits États insulaires en développement. Témoignant d'une remarquable compréhension de la situation sans équivalent dans laquelle nous nous trouvons, il a dit :

« L'Année internationale nous offre l'occasion de célébrer le riche patrimoine culturel des peuples des petits États insulaires en développement et de saluer leurs nombreuses contributions à notre monde. C'est également une occasion d'attirer l'attention sur les divers besoins et problèmes de cette coalition très diversifiée. Certains petits États insulaires en développement jouissent d'une stabilité durable. D'autres sont en transition. Certains sont économiquement plus fragiles que d'autres... D'autres encore sont extrêmement vulnérables aux effets immédiats des changements climatiques. Mais, tous les petits États insulaires en développement partagent la même vision : la nécessité d'engager notre monde sur une voie viable ».

Les PEID sont confrontés à de nombreux défis. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les gros titres des journaux pour se rendre compte qu'ils rejoignent la liste des problèmes auxquels la communauté internationale doit s'attaquer aujourd'hui : une violence crue, divers fléaux, la pauvreté et les effets de plus en plus graves des changements climatiques, pour n'en citer que quelques-uns. Je comprends notre penchant à remettre les décisions difficiles à plus tard, à donner la priorité à certaines questions aux dépens d'autres ou même à jouer la politique de l'autruche. Mais, l'Assemblée générale demeure l'enceinte par excellence pour s'attaquer aux crises mondiales, et l'ONU est notre meilleur espoir de les régler.

Néanmoins, pour que nos efforts soient couronnés de succès, nous devons reconnaître une réalité qui sous-tend la plupart de ces défis, à savoir que nous vivons dans un monde où tout se tient et que les actions d'un pays ou d'une région ont des répercussions sur la vie d'autres populations à l'autre bout du monde. Les conflits, la pauvreté et les maladies peuvent provoquer

des mouvements de réfugiés à travers les frontières et les océans, et même parfois jusqu'à nos côtes. Nous ne pouvons plus nous isoler les uns des autres. Comme le Secrétaire général l'a également indiqué, nous sommes tous dans le même bateau.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier les liens qui unissent mon pays à l'océan. Comme c'est le cas pour nombre de PEID, l'océan est le socle même de notre culture et de notre économie, et nous dépendons de ses richesses pour notre alimentation et nos revenus. Pourtant, les activités inconsidérées d'autres nations ont mis gravement en péril l'environnement marin dont nous sommes tant tributaires – des émissions de gaz à effet de serre excessives qui réchauffent la planète et acidifient de plus en plus les mers à une surpêche irresponsable, sans oublier le pillage pur et simple des poissons qui se trouvent dans nos eaux et une pollution dangereuse, dont nous ne comprenons pas encore pleinement les conséquences.

Dans le même temps, certains de ces pays qui sont précisément les responsables de ces dégâts sont également chargés d'évaluer le bien-être de l'environnement marin. Comment pouvons-nous être sûrs que nos intérêts seront protégés dans le cadre de cet effort? Les mêmes acteurs qui minimisent et parfois dissimulent leurs propres transgressions ne cessent d'exiger de nous, les pays en développement, toujours plus de transparence et de responsabilisation.

Trouver des solutions durables à ces problèmes va nécessiter davantage de ressources et un niveau de coopération à ce jour inédit au sein de la communauté internationale. Nous devons également nous pencher sur les lacunes de l'ordre mondial qui, d'une certaine manière, empêchent des pays tels que le mien de tirer équitablement profit des avantages économiques provenant de nos propres ressources. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons rester les bras croisés et ne rien faire. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas attendre que d'autres décident ce qui est mieux pour nous. C'est pourquoi, les parties à l'Accord de Nauru ont pris avec succès les devants pour gérer leurs stocks de thon par l'entremise de mesures visant notamment à lutter contre la pêche illicite et à garantir une exploitation durable des pêches.

Le Président a fait preuve de sagesse en choisissant pour le débat général de la soixante-neuvième session le thème suivant : « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Ce thème touche au cœur même de

la tâche majeure qui nous attend : non seulement concrétiser des promesses de longue date en matière de développement durable, mais également susciter un changement d'orientation sur la voie à suivre pour y parvenir. Même si la démarche actuelle, fragmentaire, où les intérêts politiques des donateurs déterminent les priorités en matière d'aide, peut permettre de traiter les symptômes pendant un certain temps, elle ne soigne pas la maladie sous-jacente.

Si nous voulons que nos efforts donnent des résultats sur le long terme, nous devons poser les fondements nécessaires à l'épanouissement des citoyens du monde et leur donner les outils dont ils ont besoin pour réussir à l'ère de la mondialisation. En d'autres termes, nous devons aller au-delà du renforcement des capacités pour passer à la mise en place d'institutions. Un engagement actif et soutenu sur place s'impose. Il doit être étayé par de véritables ressources qui aboutissent à la mise en place de solides institutions nationales dirigées par les nationaux. Nous ne pouvons pas laisser des problèmes nouveaux ou émergents détourner l'attention ou diminuer l'énergie consacrées aux efforts axés sur des priorités essentielles qui ne sont toujours pas réglées de manière appropriée. Nous nous laissons peut-être de mentionner à nouveau les problèmes de la surpêche, de l'adaptation aux changements climatiques et de l'épuration des eaux, mais ce sont souvent les domaines qui appellent la plus grande attention.

Je sais qu'il sera difficile de s'attaquer à tous ces problèmes. Néanmoins, même si la tâche peut paraître monumentale, je suis absolument certain que l'ONU et les organismes des Nations Unies peuvent s'en acquitter. Nous avons fait des progrès dans la lutte contre la faim, la pauvreté et la maladie. Rien que cette semaine, le monde a vu les dirigeants se rassembler à l'occasion du Sommet sur le climat pour annoncer les mesures que leurs pays, y compris le secteur des entreprises, prévoient de prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables de la crise climatique. Ce sommet nous permet d'espérer que, au moins dans certains endroits au moins, des mesures sérieuses de lutte contre les changements climatiques seront prises très prochainement. Toutefois, il est difficile d'ignorer le fait que la plupart des annonces concernent des réductions d'émissions de gaz à effet de serre qui doivent intervenir sous de futurs gouvernements dans une décennie ou plus.

Pour leur part, les petits États insulaires en développement, qui ne sont responsables que d'une

fraction des émissions mondiales, ont entrepris de développer des économies durables tout en faisant certaines des annonces les plus ambitieuses en matière de réduction des émissions. Nous travaillons par exemple en coopération étroite avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, dans le cadre de l'initiative « Lighthouses », afin d'atteindre notre objectif de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Mon propre groupe régional, les petits États insulaires en développement du Pacifique, a amené l'Assemblée générale à reconnaître officiellement, en 2009, les liens entre changements climatiques et paix et sécurité internationales, et a contribué à convaincre le Conseil de sécurité à faire de même en 2011.

Cependant, bien qu'un petit nombre de pays continuent de douter aujourd'hui de l'existence d'un lien entre changements climatiques et conflits et malgré les terribles exemples de ces dernières années montrant que tel est bien le cas, il n'y a toujours pas d'accord sur la voie à suivre. C'est pourquoi nous continuons de penser que le Secrétaire général doit nommer un représentant spécial pour le climat et la sécurité afin d'analyser les effets prévus de la crise climatique sur la sécurité. En outre, le Secrétaire général devrait conduire une équipe spéciale regroupant tous les organes et organismes spécialisés compétents pour évaluer la capacité du système des Nations Unies de faire face à ce problème. C'est le moins que nous puissions faire en tant qu'instance internationale pour nous préparer à l'un des plus grands défis de notre génération.

Pour que le Conseil de sécurité reste proche des réalités, il doit se montrer suffisamment souple pour faire face aux nouvelles menaces, et le changement climatique est un danger manifeste et bien réel que nous ignorons à nos risques et périls. Le Conseil de sécurité doit également être le reflet des nouvelles réalités géopolitiques en devenant plus représentatif et plus ouvert. C'est pourquoi Nauru est favorable à une réforme du Conseil de sécurité qui prévoie l'augmentation du nombre de ses membres, permanents et non permanents, et garantisse une plus efficacité de ses méthodes de travail. La nouvelle composition doit présenter une plus grande diversité géographique mais les membres doivent également être disposés à se montrer plus ouverts d'esprit, en regardant au-delà d'intérêts nationaux étroits pour défendre le bien commun de tous les États Membres.

De même, l'ONU doit faire en sorte que tous les citoyens du monde aient la possibilité de participer à

ses activités. Elle doit œuvrer pour les 10 000 Nauruans et les populations d'autres petits pays, et elle ne doit pas continuer d'ignorer les 24 millions d'habitants de Taiwan, qui n'ont cessé de prouver leur attachement à la paix et à la coopération régionale. Nauru est heureuse de constater que, grâce à un solide appui international et au rapprochement entre les deux rives du détroit, la République de Chine a accru sa participation véritable aux institutions et mécanismes spécialisés des Nations Unies. Nous continuons d'encourager des échanges constructifs entre les deux rives du détroit de Taiwan sur la scène internationale. Je tiens également à saluer les contributions faites par Taiwan pour aider mon pays à avancer dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement durable. Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde gratitude de mon pays envers nos amis et partenaires qui continuent d'appuyer nos priorités en matière de développement durable, notamment l'Australie, la Russie, la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, Cuba, Israël et la Turquie, pour n'en citer que quelques-uns.

Le monde change rapidement, et les nouvelles réalités ont mis à rude épreuve la capacité de l'ONU d'apporter les réponses adéquates. Des solutions à long terme nécessiteront un nouvel engagement à fournir les moyens de mise en œuvre appropriés. Rien que pour les changements climatiques, nous sommes loin de l'objectif de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour aider les pays à s'adapter aux effets des changements climatiques, désormais inéluctables, et développer des sources d'énergie propre, sans parler de l'objectif de 0,7 % du produit intérieur brut devant être consacré à l'aide au développement.

Je sais que nous devons faire face, au sein de la communauté internationale, à de multiples crises sur de multiples fronts et que l'on attend beaucoup de nous. Mais je suis fermement convaincu que c'est dans de tels moments que l'esprit humain trouve des solutions aux problèmes les plus inextricables. C'est dans de tels moments que de l'ombre naît la lumière; et du désespoir, l'espoir.

Les petits États insulaires en développement ont défini une vision pour les aider à réaliser tout leur potentiel. J'invite nos partenaires à investir dans nos populations, et nous bâtirons un monde meilleur et plus sûr. L'ONU reste notre meilleur espoir de voir, partout, les peuples vivre dans la paix et la prospérité. Je n'en ai jamais été aussi convaincu. Que Dieu bénisse la République de Nauru. Que Dieu bénisse l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Tommy Esang Remengesau Jr.,
Président de la République des Palaos**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Palaos.

M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Remengesau (*parle en anglais*) : Sans vouloir donner dans le mélodrame, je pense que mon pays, la région du Pacifique et le monde entier sont arrivés à la croisée des chemins. En cette Année internationale des petits États insulaires en développement, dans la perspective des négociations sur les changements climatiques qui se tiendront aux vingtième et vingt-et-unième conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la troisième conférence sur le financement du développement et de l'imminente adoption du programme de développement pour l'après-2015, sur fond de hausse du niveau des mers, de crise de l'Ebola en Afrique et de l'enfer sociétal que connaît apparemment le monde arabe, nous voyons nos sociétés, nos cultures et nos économies sérieusement attaquées sur tant de fronts, comme elles ne l'ont jamais été. Nous pouvons maintenir le cap actuel en faisant comme si de rien n'était et attendre que se dissipe à l'horizon le brouillard dans lequel est plongé le monde, ou bien suivre une autre voie, une voie qui donne à nos habitats critiques la possibilité de se régénérer, pour qu'ils restent en mesure de nous nourrir. Suis-je un rêveur béat ou suis-je simplement pragmatique? Je crois que seul le temps nous le dira.

Toutefois, je dirai ce qui suit. Mon pays, si petit qu'il soit, ne sombrera pas sans se battre en recourant à tous les moyens disponibles, pas plus, d'ailleurs, que la région du Pacifique, dont la population appréhende directement les effets concrets, actuels, des changements climatiques et se rend compte que ses océans sont de plus en plus pollués et que ses stocks de poissons s'épuisent. Voilà pourquoi les dirigeants du Pacifique ont, au cours du Forum des îles du Pacifique, cette année, appuyé la Déclaration des Palaos au titre du thème « L'océan : la vie, l'avenir ». Dans le cadre de ce sujet et de cette Déclaration, les dirigeants du Pacifique ont souligné que pour survivre, nous devons continuer de jouer un rôle central dans la sauvegarde de l'une des plus grandes richesses du monde naturel : l'océan Pacifique. C'est parce que dans le court laps de temps d'une vie, nous avons subi une dangereuse combinaison de différents effets des activités humaines qui menacent dans leurs fondements nos moyens d'existence dans le Pacifique.

C'est pourquoi nous avons appelé la communauté internationale à appuyer les efforts que déploient les pays du Forum en vue d'utiliser de façon viable leurs ressources marines et de préserver leur précieux patrimoine subaquatique. C'est pourquoi les Palaos, Kiribati, les Îles Cook, la Nouvelle-Calédonie, les États-Unis d'Amérique, les États fédérés de Micronésie et la République des Îles Marshall s'emploient actuellement à proclamer et établir des zones marines protégées de différentes tailles et caractéristiques pour inverser la tendance actuelle à l'utilisation excessive et à la surexploitation, et laisser ainsi à nos enfants des océans en bonne santé.

Voilà pourquoi nous sommes déterminés à faire en sorte que des négociations s'ouvrent avant septembre 2015 en vue de la conclusion, dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, d'un accord international portant sur la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale. Voilà pourquoi nous appelons les Nations Unies à fixer un objectif de développement durable spécifiquement lié aux océans.

Toutefois, si nous nous prononçons énergiquement en faveur de cet objectif critique de développement durable, nous n'en sommes pas moins préoccupés du risque que le dialogue sur le développement après 2015 soit trop général. Nous devons nous rappeler qu'un programme qui couvre tout ne couvre en définitive rien. Il faut, surtout, que nos objectifs et cibles soient

réalistes, concrets, simples, transparents et mesurables. À cet égard, nous devons continuer de nous concentrer sur les pays vulnérables et sur les populations qui sont le plus dans le besoin. Pour atteindre cet objectif, nous devons reconnaître qu'il n'y a pas de panacée universelle et que nous devons continuer de viser une réponse commune mais différenciée.

La communauté internationale sait après des années d'expérience ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans nos objectifs du Millénaire pour le développement. Le moment est venu maintenant d'achever le travail sur la deuxième moitié restante et de continuer d'améliorer tant le niveau que la réactivité de nos mécanismes de financement. Nous devons également veiller à ce que la majorité des financements aille à ceux qui en ont le plus besoin et que la part qui leur revient ne soit pas une goutte dans l'océan.

Dans le Pacifique, nous pensons qu'il faut d'abord commencer par balayer devant sa porte. Dans mon pays, nous allons officialiser dans les mois à venir la création d'un sanctuaire marin national qui imposera notamment l'interdiction complète de la pêche à la senne coulissante sur une zone correspondant à 100 % de la zone économique exclusive (ZEE); un sanctuaire marin correspondant à une zone d'interdiction de pêche couvrant 80 % de la ZEE des Palaos; une zone de pêche strictement réglementée sur 20 % de la ZEE, qui pourvoira aux seuls besoins intérieurs des Palaos en matière de pêche; et une interdiction de l'exportation commerciale de produits de la pêche. Grâce aux mesures prises au niveau mondial et aux partenariats noués entre pays développés et en développement et entre secteurs privé et public, nous pourrions changer radicalement nos modes de pensée à l'égard de l'utilisation des richesses naturelles de la planète. C'est en reconnaissant que l'océan est une richesse principale commune à tous les citoyens de notre planète que nous pourrions progresser dans la gestion mondiale de notre zone économique exclusive marine mondiale.

M. Aslov (Tadjikistan), Vice-Président, assume la présidence.

Nous ne devons jamais renoncer à la nécessité d'une initiative mondiale sur les changements climatiques permettant de lutter contre la menace qu'ils représentent pour tous les peuples et tous les pays. Les changements climatiques sont la guerre silencieuse que nous fait la planète. Il ne faut pas qu'ils soient relégués à l'arrière-plan de nos pensées et de nos engagements internationaux. Nous devons les faire figurer au

premier plan de notre ordre du jour, au même titre que les conflits mondiaux, afin qu'ils bénéficient de l'attention et du financement qu'ils méritent. Et nous devons comprendre qu'en termes de santé publique, les changements climatiques sont un problème cardinal de notre siècle.

Les changements climatiques influent sur l'air que nous respirons, la nourriture que nous mangeons, l'eau que nous buvons et les maladies infectieuses qui trouvent leur chemin jusque dans nos foyers. Les dirigeants de notre planète, ceux des pays développés comme ceux des pays en développement, doivent remédier aux échecs de notre propre génération, la génération perdue. Comme l'a dit le Secrétaire général, la course est engagée et il est temps que nos dirigeants redoublent d'efforts pour conduire le monde vers un avenir plus sûr. Une hausse de température de 3,6 degrés est tout simplement inacceptable. S'il s'agit du meilleur objectif dont soient capables de convenir les dirigeants de la planète, autant jeter l'éponge et arrêter d'avoir des enfants, car il n'ont plus aucun avenir.

D'ici à la fin de 2015, les dirigeants de la planète doivent annoncer une nouvelle orientation, assortie d'engagements nouveaux et réalistes et de mesures concrètes, appuyée sur un engagement financier considérablement renforcé tant en matière d'atténuation des effets des changements climatiques que d'adaptation. Ces engagements doivent comprendre la ratification du deuxième amendement au Protocole de Kyoto. Dans les discussions que nous aurons, migrer ne peut être envisagé comme une option possible. Comme la jeune mère venue témoigner des Îles Marshall, Kathy Jetnil-Kijiner, l'a dit si éloquemment mardi, « Personne ne s'en ira. Personne ne perdra sa patrie. Personne ne deviendra un réfugié climatique ».

Nos petites nations insulaires, qui sont les premières à ressentir les effets des changements climatiques et de l'épuisement des ressources marines, et dont les habitants se trouvent être les premiers à se mouiller les pieds à cause de la hausse du niveau des océans, sont prêtes à se porter aux avant-postes de l'action à mener, et désireuses de le faire. Nous ne demandons pas aux pays développés de prendre des mesures que nous ne sommes pas disposés à prendre nous-mêmes. L'an dernier, au titre de la Déclaration de Majuro pour l'initiative climatique, mon pays s'est engagé à porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la somme des différents types d'énergie qu'il utilise et à réduire

de 30 % sa consommation d'énergie d'ici à 2020. Nous sommes bien partis pour atteindre ces objectifs.

Depuis leur indépendance, les Palaos ont la chance de bénéficier de partenariats solides. Voilà plus de 50 ans que les États-Unis nous soutiennent et nous manifestent leur amitié. Sans cet aide apportée à la transition des Palaos, à leur indépendance en matière de recettes et au développement de leurs infrastructures, nous ne serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Les Palaos appuient résolument les États-Unis dans les efforts qu'ils déploient pour guider la réponse internationale à la situation horrible qui prévaut en Syrie et en Iraq et dans l'action qu'ils mènent afin de contrer la menace que représente l'État islamique d'Iraq et du Cham. N'oublions pas que la paix et la stabilité mondiales sont cruciales si nous voulons dûment appliquer notre programme de développement et traiter les questions relatives aux changements climatiques et à la régénération des océans.

Nous tenons à remercier tout spécialement le Président Obama de son action en faveur des océans et de la volonté qu'il a exprimée de transformer 10 % de la superficie des océans du monde en zones marines protégées. Enfin, nous savons gré aux États-Unis de l'assistance technique et financière qu'ils ont apportée et apporteront à l'entretien de notre sanctuaire marin national. Nous attendons toujours avec intérêt la conclusion de notre accord de libre association, qui reflète cette relation étroite et privilégiée.

Les Palaos souhaitent également rendre hommage à leur cher ami, le Japon, pour l'appui économique considérable qu'il leur fournit depuis des années. Nous espérons que l'élargissement et la réforme du Conseil de sécurité aboutiront à ce que lui soit octroyé le statut de membre permanent. Nous espérons également que le Japon maintiendra son aide et continuera d'accroître l'assistance de ses secteurs public et privé aux efforts que nous menons pour ce qui concerne la surveillance de notre zone économique exclusive et en vue de développer notre sanctuaire marin national.

La gratitude des Palaos est due, également, à la République de Chine à Taiwan pour son amitié et son appui économique à la réalisation de nos objectifs du Millénaire pour le développement, et nous exhortons le système des Nations Unies à intégrer Taiwan dans l'élaboration et l'exécution du programme de développement pour l'après-2015. J'engage également l'ONU à favoriser une participation plus large de la province aux travaux des mécanismes d'intégration

économique régionale et des institutions spécialisées des Nations Unies, dans la mesure où la présence de celle-ci au sein de l'Assemblée mondiale de la Santé, de l'Organisation de l'aviation civile internationale, de l'Accord de partenariat transpacifique et de l'Accord régional de partenariat économique global ferait la preuve de son aptitude à contribuer aux initiatives mondiales et régionales.

Nous tenons en outre à dire notre gratitude au Gouvernement australien pour le partenariat dont il nous fait bénéficier, son aide annuelle axée sur l'éducation et son engagement à verser 2 milliards de dollars à la région du Pacifique afin d'y remplacer une flotte de surveillance marine qui se fait vieillissante.

Enfin, nous voulons rendre hommage à la très longue liste de partenaires du monde entier qui rendent possible notre action en vue d'un avenir durable, y compris la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, des organismes privés, des organisations non gouvernementales et des acteurs de la société civile. Des partenariats comme ceux-ci sont des engagements. Sans eux, nous ne serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Dans le contexte de développement de l'après-2015, nous devons tous reconnaître que nos agissements en tant qu'individus, États, nations et régions ont une incidence sur l'ensemble de nos partenaires de la planète Terre. Si nous voulons sauver nos océans et contrer l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, nous devons établir un système durable de partenariats mondiaux fondés sur le respect.

Au bout du compte, il nous faut admettre que certains d'entre nous sont développés tandis que d'autres ne le sont pas. Les moyens de mise en œuvre des mesures concernant les océans, les changements climatiques, la biodiversité et toutes les autres questions qui appellent des solutions mondiales sont par conséquent une question récurrente et centrale. Sans partenariats effectifs, il n'y aura tout simplement pas de changement, et sans engagements contraignants sur les aspects qui ont trait à nos océans et aux changements climatiques, nous n'opérerons pas les transformations qu'il nous faut réaliser à la prochaine génération.

En tant que petit État insulaire en développement et membre de la Communauté du Pacifique, nous sommes en mesure, désireux et capables de jouer le rôle qui nous incombe. Nous sommes même prêts à prendre les devants. Toutefois, ne nous berçons pas d'illusions. La seule manière de faire la différence dans cette ère moderne, globalisée, consiste à dépasser notre mentalité

autocentrée. En nous serrant les coudes, nous pouvons vraiment bâtir un avenir durable pour nos enfants et les générations qui suivront.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Palaos de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République-Unie de Tanzanie.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kikwete (*parle en anglais*) : Je félicite mon frère Sam Kutesa, de la République de l'Ouganda, pour son élection méritée à la fonction de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Ma délégation et moi-même lui souhaitons tout le succès possible dans l'exécution de son mandat et l'assurons qu'il peut compter sur notre appui et notre coopération sans réserve. Qu'il me soit également permis de rendre hommage à son prédécesseur, M. John Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, pour sa direction remarquable des travaux de l'Assemblée à sa soixante-huitième session.

Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, mérite nos louanges et notre appréciation pour son rôle moteur et son action efficace au profit de l'Organisation, qui nous est si chère. Il accomplit sa tâche avec courage, dévouement, passion et détermination afin de mener à bien le programme des Nations Unies. Nous lui en serons toujours reconnaissants.

Nous accueillons favorablement et approuvons sans réserve le thème du débat général de cette année, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Nous espérons que les discussions qui

seront menées dans ce cadre contribueront de manière importante aux négociations intergouvernementales sur les objectifs de développement pour l'après-2015 qui sont sur le point de s'ouvrir. Le temps et les efforts que nous consacrons aux négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 ne doivent pas nous faire oublier qu'il reste du travail à accomplir au titre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il est important que les cibles et indicateurs qui n'auront pas été atteints soient dûment intégrés dans le nouveau programme. Dans l'intervalle, nous devons veiller à accélérer la cadence pendant les 461 jours qu'il nous reste pour mettre en œuvre les OMD.

La question du financement de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 doit faire l'objet d'une attention particulière. Je l'évoque parce que l'expérience nous a appris que, outre divers autres facteurs, nous ne parviendrons pas à atteindre un certain nombre des cibles et indicateurs des OMD du fait du manque de prévisibilité, de fiabilité, de l'insuffisance et de la mise à disposition trop tardive des ressources financières nécessaires. En conséquence, si nous voulons concrétiser le programme de développement pour l'après-2015, nous devons concevoir un mécanisme qui garantisse des sources de financement stables, prévisibles et fiables pour sa mise en œuvre.

L'année 2015 n'est pas uniquement la date butoir des OMD et le coup d'envoi des objectifs de développement durable pour l'après-2015. L'année 2015 est également l'échéance à laquelle le monde devra conclure un accord juridiquement contraignant concernant les changements climatiques. Nous remercions le Secrétaire général d'avoir convoqué le Sommet sur le climat qui a eu lieu le 23 septembre, ici à l'ONU. Il nous a donné une occasion exceptionnelle de réfléchir ensemble aux moyens de sauver notre planète de la catastrophe et d'avancer sur la question des modes de développement écologiques. De fait, il était très opportun d'organiser un tel sommet deux mois avant la vingtième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CDP 20), qui se tiendra à Lima en décembre 2014, et un an avant la CDP 21, prévue à Paris l'an prochain. De bien des façons, ce sommet pourrait contribuer à faciliter le travail qui devra être accompli au Pérou. Comme le savent les membres, la réussite de la Conférence de Lima sera déterminante pour la Conférence de Paris, où nous espérons conclure un accord juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Nous savons que ce ne sera pas facile, mais la Tanzanie et toute l'Afrique en appellent aux pays de

tous les continents pour tout mettre en oeuvre afin de veiller à ce que la CDP 21 réponde aux attentes que nous nourrissons tous. Un échec n'est pas envisageable.

Les réformes de l'ONU n'ont que trop tardé. Au vu des informations disponibles, ni les consultations ni les négociations ne montrent de signe de progrès encourageant, ce qui est extrêmement frustrant. Nous devons rester fermes et vigilants et faire en sorte que la dynamique ne s'étiolle pas. Nous demandons humblement au Président de l'Assemblée générale de faire usage de ses bons offices et de ses talents diplomatiques de longue date pour redynamiser le processus et nous maintenir sur la bonne voie. Nous ne devons pas laisser la flamme s'éteindre.

La paix et la sécurité mondiales sont en pleine évolution. Les événements qui se produisent en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique sont pour nous tous une source de préoccupations. Tout aussi importants sont la menace du terrorisme, l'exploitation illicite des ressources naturelles, le braconnage et le commerce illégal des stupéfiants et des armes, qui font du monde un endroit moins sûr.

Le terrorisme, qui revêt de nouvelles dimensions, représente aujourd'hui une menace considérable du fait de son caractère aveugle, meurtrier et impitoyable. Des centaines d'innocents ont perdu la vie ou ont été victimes d'enlèvements à l'issue fatale. Aucun pays n'est à l'abri de cette menace, et personne n'est en sécurité. En conséquence, il nous incombe à tous de jouer un rôle actif dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontières. Il ne faut pas laisser les Chabab, Boko Haram, l'État islamique d'Iraq et du Levant, entre autres organisations terroristes, avoir gain de cause. La Libye ne doit pas être abandonnée à sa désintégration. Il faut mettre un terme aux combats insensés qui font rage en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Le monde, sous l'égide du Conseil de sécurité et des organisations régionales, a les moyens d'y parvenir. Faisons ce qu'il faut pour mettre fin au bain de sang, aux pertes en vies humaines, à la souffrance des innocents et à la destruction des biens.

Les scènes effroyables de bombardements et les morts de femmes, d'enfants et d'hommes innocents qui ont marqué les récentes hostilités entre Israël et la Palestine sont bouleversantes. Hélas, ce conflit dure depuis bien trop longtemps, alors même que le moyen de parvenir à son règlement définitif est connu : deux États, vivant harmonieusement côte à côte. Or cette

solution nous échappe. Il est temps que l'ONU, les États-Unis d'Amérique, la Russie, l'Europe et d'autres puissances régionales et mondiales s'associent, dans le cadre d'efforts concertés, pour y parvenir. Nous ne devons pas attendre davantage.

S'agissant de la question du Sahara occidental, je voudrais renouveler l'appel que j'avais lancé l'an dernier au Conseil de sécurité pour qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour régler ce problème une fois pour toutes. Pour être honnête, je ne comprends pourquoi cette question, qui a surgi à peu près à la même période que celle du Timor oriental, il y a près de 40 ans, devrait rester sans solution. Quelles difficultés insurmontables empêchent l'ONU de mettre fin à cette impasse? Je demande à l'ONU de bien vouloir faire le nécessaire et de régler la question sahraouie. Je sais qu'elle en est capable.

Une fois de plus, nous, Tanzaniens, voulons nous associer aux orateurs qui nous ont précédés pour appeler à la fin des sanctions et de l'embargo contre Cuba et son peuple. Depuis plus de 50 ans, cet embargo condamne le peuple cubain, notamment des femmes et des enfants innocents, à des difficultés et une pauvreté perpétuelles. Il est grand temps que cet embargo soit levé et que le peuple cubain se voie donner la possibilité de vivre dans la dignité, comme tout un chacun sur cette planète.

La présente session de l'Assemblée générale se tient à une époque où nos frères et sœurs du Libéria, de Sierra Leone et de Guinée sont frappés par la pire épidémie d'Ebola, une maladie mortelle, à ce jour. Dans ces trois pays, ainsi qu'au Nigéria et en République démocratique du Congo, près de 2 400 personnes ont perdu la vie. Cette maladie, contre laquelle aucun remède ni vaccin n'existe encore, représente une menace considérable pour les pays dans lesquels elle s'est déclarée, mais également pour les pays voisins, et au-delà. À moins que le monde ne parvienne à endiguer la propagation de cette maladie, il est très probable qu'elle se transformera en une épidémie mondiale.

À cet égard, des efforts collectifs de notre part sont la meilleure manière d'avancer. Je suis convaincu que le monde dispose de la technologie, des connaissances et des ressources financières nécessaires et que, si nous les réunissons, elles pourront triompher de la menace que représente l'Ebola. Nous devons également continuer d'appuyer les efforts déployés par les chercheurs dans le monde, qui travaillent sans relâche, jour et nuit, à rechercher un remède et un vaccin. Nous applaudissons les efforts entrepris par l'ONU, l'Organisation mondiale

de la Santé, le Gouvernement des États-Unis et d'autres pays dotés des capacités techniques et technologiques nécessaires pour aider les pays touchés et lutter dans le monde entier contre cette maladie.

Nous demandons quatre choses. Premièrement, que l'on poursuive et, si possible, renforce cet appui jusqu'à ce que la propagation de la maladie soit maîtrisée. Deuxièmement, que l'on continue d'aider les d'autres pays en Afrique de l'Ouest, et ailleurs sur le continent africain, à renforcer leurs capacités en matière de surveillance, d'isolement et de traitement. Troisièmement, que l'on intensifie les efforts visant à mettre au point un remède ou un vaccin afin de sauver dès à présent la vie des personnes infectées et d'empêcher que d'autres ne soient contaminées. Quatrièmement enfin, que l'on aide l'Afrique et les nations africaines à mettre un terme à la stigmatisation qui est en train de se développer à l'encontre de ce continent en raison du virus Ebola.

Nous apprenons avec préoccupation qu'un certain nombre de personnes originaires d'autres continents craignent désormais de se rendre en Afrique et annulent leurs projets de voyage à cause du virus Ebola. Cela menace d'anéantir l'industrie du tourisme et les flux commerciaux et d'investissements vers l'Afrique, lesquels sont pourtant extrêmement importants. Nous appelons l'ONU et les amis de l'Afrique à bien vouloir nous aider à dire au monde que l'Afrique est un continent de 54 pays, et non pas un pays de 54 provinces. Cette maladie n'est pas présente dans tous les pays d'Afrique. En outre, un grand nombre de pays se trouvent bien loin des pays concernés d'Afrique de l'Ouest. En réalité, les pays touchés sont plus proches de l'Europe qu'ils ne le sont du Kenya, de la République-Unie de Tanzanie et de l'Afrique du Sud, qui se trouvent dans les parties orientale et australe de l'Afrique, pour n'en citer que quelques-uns. En effet, ils se trouvent à près de 9 à 11 heures de vol de ces pays. Annuler son voyage dans nos régions africaines est incompréhensible, et profondément injuste pour le continent.

Je suis persuadé que ce débat de sept jours sur le thème « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 » nous offrira une occasion de plus de définir un avenir radieux pour nous-mêmes, nos enfants, nos petits-enfants et leurs petits-enfants. Nous devons en profiter pour faire fond sur les succès engrangés et les enseignements tirés par de nombreux pays et peuples qui ont réussi. Nous devons également prendre

en compte les problèmes et les échecs rencontrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement pour définir les objectifs, les cibles et les indicateurs du programme de développement pour l'après-2015. La Tanzanie est disposée à coopérer avec le reste des Membres de la famille des Nations Unies en vue de trouver un consensus sur les objectifs de développement pour l'après-2015.

Je voudrais terminer en appelant toutes les personnes présentes dans cette salle à s'engager à œuvrer en faveur d'un programme de développement pour l'après-2015 permettant de faire de ce monde un monde meilleur pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République-Unie de Tanzanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Canada.

M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Harper (Canada) : C'est pour moi un honneur et un plaisir que de m'adresser encore une fois à l'Assemblée.

(l'orateur poursuit en anglais)

Depuis plus de 70 ans, le Canada soutient l'ONU et ses institutions, en quête d'une paix mondiale. À de nombreuses occasions, des Canadiens ont risqué leur vie pour désamorcer des conflits entre des populations. C'est un devoir que nous acceptons et c'est un bilan dont nous sommes fiers.

Aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde, des populations souffrent et les menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale méritent une attention urgente de notre part. Je pourrais aisément consacrer tout mon temps de parole à évoquer n'importe laquelle de ces situations difficiles. Il y a toutefois d'autres moyens de rendre service à l'humanité, et c'est de ceux-là dont je veux parler ce soir. En effet, la paix ne se résume pas à l'absence de guerre. Là où la misère humaine est grande, où la pauvreté tenace règne, où le refus de la justice est systématique, il ne saurait y avoir de véritable paix, mais seulement le germe de futurs conflits.

(l'orateur reprend en français)

Bien entendu, la misère et l'injustice ne sont pas les seules racines de la guerre. Il suffit pour s'en rendre compte de jeter un regard sur le monde aujourd'hui.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous comprenons alors comment ce qu'il y a de pire dans la nature humaine – les idéologies perverses, l'extrémisme religieux, la soif de pouvoir et de pillage – peuvent priver des populations, en beaucoup d'endroits, de leurs biens, de leur espoir et même de leur vie. C'est pourquoi le Canada a toujours été prêt à se joindre à d'autres populations civilisées et à s'élever contre les affronts faits à l'ordre international, à la dignité humaine, comme on le voit aujourd'hui en Europe de l'Est – particulièrement en Ukraine – de même qu'au Moyen-Orient – en Iraq, en Syrie et ailleurs – et, bien entendu, dans de nombreuses régions d'Afrique.

Les positions du Canada sur ces questions sont bien connues, et nous continuerons d'aider, dans la mesure du possible, nos amis et nos alliés de la communauté internationale à faire face à ces graves problèmes. Mais pendant que ces situations extrêmes retiennent l'attention, d'autres problèmes – comme les pandémies, le changement climatique et, bien entendu, les problèmes de sous-développement – persistent.

(l'orateur reprend en français)

Et nous avons la conviction qu'un effort n'est jamais vain s'il offre aux populations autre chose que des conflits, et la possibilité d'une vie meilleure pour eux et pour leurs familles.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les Canadiens sont donc en quête d'un monde où la liberté, la démocratie, les droits de la personne et l'état de droit sont respectés. Nous considérons ces éléments comme intrinsèquement justes et bons. Nous

pensons aussi qu'ils constituent le fondement nécessaire pour instaurer un monde meilleur pour davantage de peuples, et qu'ils sont nécessaires à la prospérité. Cette prospérité fait naître l'espoir, et l'espoir pousse davantage les peuples libres à travers le monde à trouver des solutions pacifiques à ce qui les divise. Nous croyons effectivement que la liberté, la prospérité et la paix forment un cercle vertueux.

Pour cette raison, la croissance du commerce entre les pays et l'acheminement d'une aide concrète au développement, pour les populations – une aide simple, pratique – est ce qui caractérise l'action de notre gouvernement à l'échelle mondiale. Le commerce est une source d'emplois, de croissance et de possibilités. Il fait que des petits pays deviennent des grands. Le cas de mon propre pays, le Canada, en est l'illustration. L'histoire de notre pays repose sur le commerce, tout comme le monde d'aujourd'hui est transformé par le commerce. Le commerce permet à tout le monde de subvenir aux besoins de sa famille et même de rêver d'en avoir plus.

(l'orateur reprend en français)

Notre gouvernement a travaillé dur pour mettre sur pied un vaste réseau d'accords commerciaux modernes.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les accords commerciaux que nous avons conclus font disparaître les barrières douanières et d'accise, et ils agrandissent les marchés et multiplient les possibilités, tant pour les acheteurs que pour les vendeurs. Le Canada a aujourd'hui établi de tels liens avec des pays qui représentent actuellement plus d'un quart de la population mondiale et près de la moitié du commerce mondial. Et notre réseau de libre-échange n'a pas fini de s'étendre. Ce n'est pas, en passant, un club exclusif pour les pays riches.

(l'orateur reprend en français)

Le Canada a déjà libéralisé les échanges commerciaux avec des pays mieux connus pour leur détermination à réussir que pour la taille de leur économie. Ce faisant, il leur a ouvert la voie vers les marchés du Canada et d'ailleurs. Nous n'avons aucune raison de nous arrêter maintenant. Comme l'a déclaré mon collègue sénégalais, le Président Macky Sall, « L'aide est nécessaire au développement, mais encore plus que l'aide, nous avons besoin d'investissements ». Comme il a raison.

(l'orateur poursuit en anglais)

Mais nous avons beau commerce librement, des millions de personnes vont continuer, pendant un certain temps encore, d'avoir besoin d'un coup de main. L'exemple de loin le plus important et celui qui me tient le plus à cœur est celui de la lutte mondiale dans laquelle tant de pays se sont engagés, à savoir l'initiative sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Sauver la vie des mères, des nouveau-nés et des enfants les plus vulnérables doit rester une priorité mondiale. Autrement dit, le monde se doit de tenir les promesses qui ont été faites dans cette même salle aux mères et aux enfants en l'an 2000. Et des progrès remarquables ont été accomplis.

(l'orateur reprend en français)

Des vaccins peu coûteux et un effort concerté de la part de nombreux partenaires signifient qu'un plus grand nombre d'enfants que jamais sont vaccinés aujourd'hui. À mesure que l'importance de l'alimentation est mieux comprise, de plus en plus d'enfants survivent. Ainsi, grâce à des techniques simples, peu coûteuses et facilement accessibles, ce sont littéralement des millions de mères et d'enfants qui, il y a seulement 14 ans auraient pu mourir, mais qui aujourd'hui non seulement survivent, mais s'épanouissent.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je pense en particulier à la rencontre, en 2010, des dirigeants mondiaux à Muskoka, qui a permis de recueillir 7,5 milliards de dollars, dont 2 milliards auprès de donateurs privés. Sur cette base, l'ONU a lancé ce que le Secrétaire général a appelé l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants », dans le but de sauver 16 millions de vies d'ici à 2016. Un important aspect de ce travail a consisté à surveiller à la fois la réception des montants promis et la manière de les dépenser. L'assurance d'une responsabilisation intégrale a permis aux bénéficiaires de planifier avec plus de certitude et a donné confiance aux donateurs. Avec S. E. le Président tanzanien, M. Kikwete, que nous venons d'entendre, j'ai eu l'honneur de coprésider la Commission de l'information et de la responsabilisation de l'Organisation mondiale de la Santé dans le cadre de cette initiative.

Dans ce dossier, nous avons une vision claire et cette vision peut se concrétiser. Nous savons comment aider un grand nombre de ces personnes vulnérables. Nous avons vu ce qu'il est possible de faire. Nous voulons simplement allier la passion et la volonté afin de passer

à l'action. Nous empêchons, et nous pouvons empêcher davantage, des milliers d'enfants de mourir, tous les jours, de causes facilement évitables. Nous pouvons empêcher des milliers de mères de mourir lors de l'accouchement, alors qu'elles pourraient survivre avec relativement peu d'intervention. Nous savons aussi avec qui nous devons travailler – dans le cadre de nouveaux partenariats qui rassemblent les gouvernements, les organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF, et le secteur privé. Des partenariats qui donnent des résultats concrets et nous hissent vers de nouveaux sommets d'excellence.

Ici, je pense notamment au Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, un groupe qui représente une large base d'acteurs de la société civile canadienne et qui est un partenaire essentiel à la mise en œuvre sur le terrain. Comme beaucoup de représentants le savent, au mois de mai dernier, à Toronto, le Canada a accueilli les plus grands acteurs mondiaux dans ce domaine. Ils nous ont décrit des exemples de réussite – par exemple, l'Initiative pour les micronutriments, dans le cadre de laquelle 180 millions d'enfants ont reçu des comprimés de vitamine A ne coûtant que quelques centimes mais qui réduisent la mortalité infantile de 25 %. Ils nous ont parlé de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination – GAVI –, et de la manière dont, pendant la période de trois ans comprise entre 2010 et 2013, les immunisations ont sauvé la vie de 2 millions d'enfants.

Nous avons des partenariats nous permettant d'offrir une meilleure alimentation et des partenariats pour obtenir de meilleures mesures, parce que les statistiques de l'état civil sont d'une importance critique. On ne peut pas gérer ce qu'on ne peut mesurer et dans cette mission, nos progrès se mesurent en précieuses vies sauvées. Il faut donc que chaque enfant ait un certificat de naissance.

(l'orateur reprend en français)

Nous avons également entendu que le monde a maintenant une plus grande obligation de rendre des comptes, non seulement sur les énormes sommes d'argent promises, mais également sur la façon dont elles ont été dépensées.

(l'orateur poursuit en anglais)

Alors notre consensus était clair. Il y a des réussites et il y a une vraie dynamique. Nous sommes en mesure de gagner la bataille qui nous permettra de

sauver la vie des enfants et des mères. Pour y arriver, il nous faut deux choses maintenant : l'attention politique et un engagement financier renouvelé. J'invite donc fortement l'Assemblée à veiller à ce qu'après 2015, lorsque le programme de développement évoluera, la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants reste prioritaire, et à ce qu'elle figure parmi un nombre limité de priorités. C'est l'attention politique qu'il nous faut. Puis, il faut l'engagement financier. Je sais que nous avons tous des priorités concurrentes. Mais nous avons parcouru tellement de chemin qu'arrêter maintenant serait une tragédie.

Je dois dire que j'ai été très encouragé cet après-midi quand, pendant l'événement que le Secrétaire général a organisé sur l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants », le Président de la Banque mondiale, M. Kim, et d'autres dirigeants, ont annoncé de nouvelles contributions au Mécanisme de financement mondial de la Banque à l'appui de l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants ». Ce mécanisme aidera les pays en développement à obtenir le financement requis pour améliorer leurs systèmes de santé. J'ai eu le plaisir d'annoncer que le Canada appuiera financièrement le Mécanisme de financement mondial de la Banque mondiale à l'appui de l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants ».

(l'orateur reprend en français)

Nous invitons maintenant d'autres pays à faire de même parce que pour offrir des solutions viables afin d'empêcher la mort tragique de femmes et d'enfants, il faut augmenter les affectations budgétaires tant de la part des donateurs que des pays en développement.

(l'orateur poursuit en anglais)

Pour terminer, je voudrais dire ce qui suit. Beaucoup de pays et beaucoup de causes spécifiques feront, et à raison, l'objet de nos délibérations cette semaine.

Mais n'oublions pas non plus de regarder au-delà des crises, vers les perspectives à long terme et les efforts qui peuvent véritablement transformer le monde. Il est en notre pouvoir de créer un monde meilleur que celui d'aujourd'hui pour les enfants de nos enfants.

Et c'est ce que nous devrions faire. Les fondateurs des Nations Unies, dont le Canada, ne voulaient pas que notre monde soit un monde où des terroristes pourraient se procurer les ressources nécessaires pour semer la mort et la destruction, où les travailleurs et les familles

n'auraient ni emplois ni perspectives et où les mères et les enfants ne pourraient pas obtenir les nécessités requises pour vivre et s'épanouir.

Le monde auquel aspire le Canada est celui que souhaitaient les fondateurs des Nations Unies dès le début, comme l'exprime audacieusement leur déclaration de 1942, et je cite, « un monde qui s'engage à défendre la vie, la liberté, l'indépendance et la liberté de religion, où les droits de l'homme et la justice sont préservés et où chacun fait front commun dans la lutte contre les forces sauvages et brutales qui cherchent à subjuguier le monde ». Un tel monde rend possible la prospérité des démunis, la justice pour les faibles et, ce qu'il y a de plus précieux, l'espoir pour les désespérés.

Il est facile au vu des nombreux problèmes que connaît le monde aujourd'hui de se décourager. Or, malgré tous nos échecs, pour la plus grande partie de l'humanité, il y a eu, de mon vivant, des progrès formidables. Je suis donc suffisamment optimiste pour penser que puisque nous pouvons créer un monde plus prospère, plus juste et prometteur, nous devrions le créer et en fait je suis persuadé que nous trouverons la volonté de le faire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Canada de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Rutte (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le 17 juillet, au cours d'un été déjà marqué par des rapports alarmants en provenance de la Syrie, de

l'Iraq et de Gaza, notre pays a été confronté à une dure réalité internationale. Sans le conflit en Crimée et la déstabilisation dans l'est de l'Ukraine, les 298 passagers du vol MH17 seraient encore en vie aujourd'hui. Cent quatre-vingt-seize de ces victimes étaient des ressortissants néerlandais.

Ce drame a eu un impact énorme sur notre pays – un si grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, des familles entières, arrachés à leurs quartiers, des chaises vides dans des bureaux et des écoles, des coéquipiers disparus à jamais. Chaque Néerlandais connaissait un des passagers de ce vol, directement ou indirectement, et c'est une douleur que nous continuerons à ressentir pendant des années. Certaines des victimes n'ont toujours pas été identifiées; cela doit être fait au plus vite. Rien n'est plus important pour leurs proches, où qu'ils soient dans le monde.

Cet été nous a rappelé encore une fois l'interconnexion entre événements nationaux et internationaux, et l'importance d'un ordre mondial stable pour nos intérêts nationaux. Nous avons constaté encore une fois que face aux grands problèmes que connaît la communauté mondiale, il n'existe d'autre alternative que la coopération. Le Gouvernement néerlandais en est fermement convaincu.

Nous apprécions le large appui accordé à la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité. Toutes les dépouilles et les biens personnels doivent être rapatriés. Il faut faire la lumière sur la cause de la catastrophe du vol MH17 et traduire les responsables en justice. Il est donc d'une importance capitale d'avoir plein accès au site de l'accident. Le Gouvernement néerlandais est résolu à atteindre ces objectifs en coopérant avec tous les pays et tous les organismes concernés.

Il y a dans la Constitution des Pays-Bas un article, unique en son genre, qui dit que « le Gouvernement favorisera la mise en place de l'ordre juridique international ». Cette responsabilité que nous nous sommes imposée est le fruit d'une longue tradition de liberté, de respect de l'état de droit et de la vocation internationale de notre pays. En mars, nous avons encore une fois mis ce principe en pratique en organisant le Sommet sur la sécurité nucléaire, une conférence sur un sujet important qui doit continuer d'occuper une place prioritaire dans l'ordre du jour international. Les événements survenus cet été ont renforcé notre détermination à promouvoir l'ordre juridique international et, dans cette optique, à coopérer avec tous les membres de l'Assemblée générale, bien

conscients du fait que paix, justice et développement sont intimement liés.

L'année 2015 sera une grande année pour le programme de développement mondial. Nous passerons en revue les objectifs du Millénaire pour le développement et monterons une fois de plus la barre encore plus haut. En juillet de cette année, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a jeté les bases d'un avenir qui reflète les priorités des Pays-Bas. L'objectif le plus important est d'éliminer la pauvreté extrême d'ici une génération sans nuire à la croissance économique, à l'égalité sociale ou à l'environnement. Nous devons établir un lien entre les objectifs à court terme et les objectifs à long terme.

En dépit des progrès réalisés, nous savons que les États fragiles, où l'état de droit existe à peine, n'avaient aucune chance de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. En 2013, il y avait plus de personnes déplacées dans les régions en conflit que jamais auparavant. C'est pourquoi les Pays-Bas saluent l'intention exprimée par le Groupe de travail ouvert d'inclure la paix et l'état de droit dans le nouveau cadre de travail.

Nous nous félicitons également de l'intention annoncée du Secrétaire général de créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Les Pays-Bas augmenteront de manière substantielle leur assistance humanitaire avec, notamment, une nouvelle contribution de 18 millions d'euros à la lutte contre l'Ebola.

Les Pays-Bas continueront également à appuyer les missions de maintien de la paix des Nations Unies et à y participer. Nous avons actuellement du personnel militaire et humanitaire au Mali, au Soudan du Sud et ailleurs. Le prochain examen des missions de maintien de la paix sera l'occasion d'améliorer cet instrument et de le rendre plus efficace. Les Pays-Bas estiment que des progrès importants peuvent être réalisés en la matière en intégrant davantage les trois D : défense, développement et diplomatie.

Notre engagement en faveur de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité demeure également inébranlable, car le leadership des femmes est essentiel pour instaurer la paix et la sécurité. On ne saurait trop souligner le rôle important que jouent les femmes comme agents de changement sur le plan politique, en matière de développement économique et au sein de la société.

En tant que pays hôte de nombreuses institutions judiciaires internationales, y compris la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale, les Pays-Bas ont une responsabilité particulière vis-à-vis du droit international. Quand des personnes innocentes sont victimes de l'impunité, de violations des droits de l'homme et de la violence de la guerre, la communauté internationale ne peut et ne doit pas rester les bras croisés et se contenter d'y assister en spectateur. Les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice, même si cela implique des processus complexes et qui prennent beaucoup de temps. Nous le devons non seulement aux passagers du vol MH17 de la Malaysia Airlines, mais aussi aux victimes de la violence en Syrie et en Iraq. Les terribles images d'exécutions de masse et de décapitations dans la région sont gravées à jamais dans nos mémoires. Elles nous rappellent à quel point il importe que le Conseil de sécurité et les institutions judiciaires internationales agissent avec courage et détermination.

Le Royaume des Pays-Bas, un partenaire pour la paix, la justice et le développement, est candidat à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018. Nous voulons aider à moderniser et à renforcer cet organe important de l'ONU. Son renouveau est nécessaire pour garantir son efficacité et sa légitimité. Le Conseil de sécurité doit pouvoir agir en cas de crise. Lorsque des atrocités de masse sont commises dans une région du monde, le droit de veto doit être exercé avec plus de retenue. Nous saluons l'initiative française à cet égard. Nous sommes également convaincus qu'une plus large représentation des États Membres de l'ONU au sein du Conseil de sécurité permettrait de renforcer son autorité et sa détermination. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les États d'Afrique qui, à notre avis, sont sous-représentés.

Pour terminer, Dag Hammarskjöld a dit que :

« Les principes de la Charte sont, de loin, plus grands que l'Organisation qui les incarne et les buts qu'ils sont destinés à sauvegarder sont plus sacrés que la politique d'aucun peuple ou d'aucune nation » (*S/PV.751, par. 4*).

Les Pays-Bas partagent cette conviction et demeurent engagés à promouvoir l'ordre juridique international, comme le prescrit notre Constitution.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

le Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Qohir Rasulzoda, Premier Ministre de la République du Tadjikistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République du Tadjikistan.

M. Qohir Rasulzoda, Premier Ministre de la République du Tadjikistan, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Qohir Rasulzoda, Premier Ministre de la République du Tadjikistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Rasulzoda (Tadjikistan) (*parle en russe*) : J'ai grand plaisir à m'associer aux chaleureuses félicitations qui ont été adressées à M. Sam Kutesa à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier M. John Ashe de la contribution importante qu'il a apportée aux travaux de l'Assemblée générale à sa session précédente.

Comme d'autres, ma délégation est déterminée à éliminer la faim et la pauvreté et à faire avancer le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. À notre avis, le programme de développement pour l'après-2015 doit faire fond sur les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et prévoir des voies et moyens de relever les défis auxquels la nouvelle génération est confrontée.

L'objectif principal du programme de développement pour l'après-2015 doit être l'élimination de la pauvreté et des inégalités, ainsi que la promotion du développement durable, en prenant en compte d'une manière équilibrée les facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Les objectifs de développement durable, qui se fondent sur les trois piliers du développement durable, les principes de Rio de Janeiro et les spécificités et priorités nationales, doivent être les éléments clefs du programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, nous appuyons les recommandations du Groupe de travail ouvert sur les

objectifs de développement durable. L'expérience nous a appris qu'un objectif ne peut être atteint que si en plus d'élaborer des plans spécifiques à cette fin, des mécanismes efficaces sont mis en place pour en assurer le suivi et la mise en œuvre. Nous espérons que cette enceinte servira de cadre important pour un dialogue et un examen réguliers en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Il importe tout autant de régler les questions relatives au financement des efforts de développement pour que le développement durable devienne une réalité. Le partenariat mondial pour le développement mis en place sur la base de la Déclaration du Millénaire a contribué dans une certaine mesure à la réalisation d'un certain nombre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, les lacunes et les failles dans ce partenariat mondial continuent de représenter des obstacles supplémentaires sur la voie de la réalisation intégrale et rapide des OMD.

Nous estimons qu'il convient de renforcer et d'élargir le partenariat mondial, conformément aux engagements déjà pris. Dans ce contexte, il faut établir un nouveau partenariat mondial au profit du développement durable, qui deviendra un élément central d'un système mondial visant à promouvoir et à faire avancer le développement durable. À cet égard, nous notons l'importance cruciale des recommandations du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, le processus intergouvernemental qui a été chargé d'examiner diverses propositions en vue de la mise en place d'un mécanisme des Nations Unies destiné à promouvoir le développement et le transfert de technologies.

Le Tadjikistan n'a cessé de renforcer ses efforts pour réaliser les OMD. Nous avons pris des mesures supplémentaires pour créer un climat favorable à l'investissement, notamment en adoptant une politique d'équilibre budgétaire, en diversifiant notre économie et en accroissant les possibilités d'emploi. La Stratégie nationale de développement de la République du Tadjikistan jusqu'en 2015 est une feuille de route visant à aider le Gouvernement à garantir une croissance économique durable, à fournir de meilleurs services sociaux de base à la population et à faire reculer la pauvreté.

Grâce à ces mesures pour garantir la croissance de l'économie, nous avons réussi à réduire de manière sensible le taux de pauvreté dans le pays. En tant que pays pilote pour la réalisation des objectifs du

Millénaire pour le développement (OMD), nous avons l'intention de procéder, en 2015, à un examen complet de l'état d'avancement de la réalisation de ces objectifs au Tadjikistan. Les enseignements tirés de la réalisation des OMD seront pris en considération dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme de développement durable pour la période allant jusqu'en 2030. Nous sommes disposés à travailler en coopération étroite et de manière transparente avec les organismes et programmes des Nations Unies, les pays partenaires et d'autres organisations compétentes.

Les membres le savent certainement, le 22 mars 2005, à New York, la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) a été lancée pour promouvoir la réalisation coordonnée des OMD. Cette décennie internationale a imprimé un élan considérable à divers efforts et initiatives menés à différents niveaux pour promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que la gestion intégrée des ressources en eau, pour renforcer et élargir la coopération dans le domaine de l'eau et pour sensibiliser aux problèmes liés à l'eau.

Dans le même temps, les changements climatiques à l'échelle mondiale, la croissance économique, une croissance démographique plus forte, l'appauvrissement des ressources hydriques et la détérioration de la qualité de l'eau posent des problèmes supplémentaires considérables à la communauté internationale. La diminution des ressources hydriques due aux changements climatiques risque d'entraver la réalisation d'un développement durable et d'aggraver la situation, en particulier dans les régions arides et semi-arides, qui continuent de connaître les pénuries d'eau les plus graves.

L'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, en 2013, qui s'est inscrite dans le cadre de la promotion de la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (2005-2015), a souligné la nécessité d'une gestion des ressources en eau basée sur le principe d'un développement commun, qui offre un cadre plus large pour regrouper les intérêts et renforcer la confiance mutuelle afin de régler les problèmes liés à l'eau. Sur la base du principe du développement conjoint, la gestion des ressources en eau pourrait se faire de manière durable, ce qui est un élément essentiel du développement durable. À cet égard, nous proposons de réaliser un examen complet de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (2005-2015), et de formuler conjointement des

recommandations précises pour renforcer et revitaliser les activités relatives à l'eau menées par l'ONU.

Nous considérons que l'accès à des services énergétiques modernes et abordables est une priorité fondamentale pour parvenir au développement durable. Le Tadjikistan continue de développer, de manière soutenue et globale, son potentiel énergétique, en se concentrant sur le développement intégré de sources d'énergie renouvelable. Outre la construction de centrales hydroélectriques de petite et de moyenne taille, des projets régionaux plus importants sont en cours d'élaboration. Nous envisageons également la possibilité d'utiliser l'énergie éolienne et solaire. Grâce à de tels projets, le Tadjikistan contribue de manière importante et concrète à réduire les émissions nocives et à poser les fondements solides d'un développement durable. Je saisis cette occasion pour souligner que tous ces projets sont mis en œuvre de manière transparente, en tenant dûment compte des aspects social, économique et écologique du développement durable du pays et de l'ensemble de la région.

Le Tadjikistan appuie l'organisation de la Conférence consacrée à l'examen décennal de l'application du Programme d'action d'Almaty, du 3 au 5 novembre, à Vienne. Nous considérons que le nouveau programme d'action pour les pays sans littoral les moins avancés donnera à ces pays davantage de possibilités de s'intégrer à l'économie mondiale. Nous devrions appuyer et encourager le plus possible les efforts faits par ce groupe de pays pour développer et améliorer leur infrastructure dans les domaines des transports et de l'énergie, diversifier leur économie et mettre en place des liens régionaux et interrégionaux plus efficaces.

Le programme porteur de transformation qui sera établi par l'Organisation va certes offrir des possibilités sans précédent, mais il se doit hélas aussi de prendre en compte les tendances négatives par lesquelles les liens entre les menaces et les problèmes d'aujourd'hui ne cessent de se renforcer. Il est dans l'intérêt de tous les États Membres de mettre en œuvre de manière cohérente la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et de lutter efficacement contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, y compris l'utilisation d'Internet à des fins terroristes.

La production illégale et le trafic de drogue sont également des problèmes mondiaux graves. Ces dernières décennies, le Tadjikistan a acquis une grande expérience dans la lutte contre le trafic de drogue. Depuis 15 ans

l'Organe national de contrôle des drogues, placé sous la direction du Président, obtient de bons résultats. Nous avons activement renforcé la coopération en matière de lutte contre la drogue avec les États voisins et au sein de plusieurs organisations régionales. À l'initiative du Président de la République du Tadjikistan, Emomali Rahmon, Douchanbé accueillera en 2015 une conférence régionale sur la lutte contre les stupéfiants, un an avant la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue. Les propositions que feront les participants à cette conférence contribueront à élaborer une nouvelle stratégie internationale de lutte contre les stupéfiants. Nous ne doutons pas que l'ONU, les États concernés et les organisations internationales compétentes appuieront cette conférence.

À cet égard, nous attachons beaucoup d'importance aux efforts coordonnés et conjoints menés en coopération avec l'Afghanistan pour lutter contre la drogue et d'autres problèmes. La République islamique d'Afghanistan, un État ami, doit faire face à de nouveaux problèmes et compte sur l'appui approprié de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que les Afghans, un peuple frère, avec l'appui de la communauté internationale, réussiront à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. Nous considérons que, dans le contexte actuel, l'ONU doit jouer un rôle moteur dans la coordination des efforts internationaux pour régler la question afghane.

Le Tadjikistan considère que l'Afghanistan doit participer pleinement au processus de coopération régionale multiforme. C'est absolument fondamental. La mobilisation des pays voisins en faveur du développement de l'Afghanistan, tout en tenant compte du contexte régional dans le redressement économique du pays au lendemain du conflit, est indispensable pour le succès des efforts actuellement déployés par la communauté internationale.

Nous estimons que pour asseoir une paix et une stabilité durables dans les situations de conflit et d'après-conflit, il est impératif de fournir une assistance véritable pour régler les problèmes socioéconomiques et appuyer les efforts visant à rétablir des institutions publiques efficaces et à jeter les bases solides d'un développement à long terme. Les structures multilatérales régionales doivent contribuer activement au renforcement de la sécurité et de la stabilité, à la mise en œuvre de projets d'infrastructure et de programmes de grande ampleur et à l'élargissement d'une coopération et d'échanges constructifs et concrets.

Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, a accueilli début septembre le quatorzième sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Les chefs d'État de ses pays membres ont appelé au renforcement de la coopération régionale, à un développement commun et à la prospérité mutuelle. Ils ont adopté des mesures concernant la libéralisation des échanges commerciaux et de l'investissement, l'amélioration des systèmes de transport et de communication, et la sécurité alimentaire et énergétique. Ils ont également abordé d'autres questions régionales pressantes revêtant un intérêt fondamental pour nos populations.

En conclusion, je tiens à souligner qu'il est impossible de régler les problèmes qu'il incombe à l'Assemblée générale d'aborder sans renforcer, réformer, rationaliser et moderniser les Nations Unies à l'échelle du système. Une réforme globale de l'Organisation des Nations Unies doit permettre de la renforcer et d'en améliorer la capacité de réagir en temps voulu et comme il convient aux événements qui surviennent dans le monde, de relever les défis de l'heure et de lutter contre les menaces nouvelles. La présente session de l'Assemblée générale est une occasion unique de rechercher des voies communes de règlement concerté des problèmes pressants, et nous nous devons d'en tirer pleinement parti.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République du Tadjikistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Qohir Rasulzoda, Premier Ministre de la République du Tadjikistan, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste.

M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République

démocratique du Timor-Leste, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gusmão (Timor-Leste) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : En septembre 2000, avant que le Timor-Leste ne devienne un pays indépendant et alors qu'il était administré par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, nous sommes venus à l'Assemblée générale en tant qu'observateurs en vue de nous familiariser avec les grands desseins qui se concevaient pour le nouveau siècle, sous la forme des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Douze ans plus tard, le Timor-Leste a été admis au sein de cette prestigieuse organisation, et nous voici de nouveau ici pour faire ensemble le bilan de ce qui a été réalisé et de ce qui ne l'a pas été, et pour en connaître les raisons et en mesurer les effets. Il s'agit, en fin de compte, de réviser le mode de fonctionnement de l'Assemblée et d'en redéfinir les plans et stratégies.

Toutefois, d'autres allocutions faites ici et au Conseil de sécurité à l'occasion du débat public d'hier (S/PV.7272) révèlent une autre facette – plus inquiétante – des problèmes mondiaux, à savoir l'inquiétude généralisée qui prévaut dans les esprits, et la tentation de recourir à la force à des fins punitives. C'est pourquoi je me joins à tous ceux et celles qui ont pris la parole avant moi pour exprimer la vive préoccupation que m'inspire la période particulièrement difficile que traverse la communauté des nations. L'Organisation des Nations Unies a toujours été l'instance incontournable où aborder les questions internationales et elle continue d'incarner l'espoir pour des millions de personnes de par le monde. En l'an 2000, les défis provenaient des conditions d'extrême pauvreté, des déficits en matière d'éducation, des énormes pénuries de médecins et de médicaments et de la production insuffisante de denrées alimentaires qui affectaient les populations de nombreux pays en développement. Quatorze ans plus tard, bien peu a été fait malgré l'action menée par la communauté internationale. Les pays fragiles ou en proie aux conflits sont ceux qui ont le moins de chances d'atteindre les OMD. Pis encore, les défis de l'an 2000 se sont encore accentués avec l'accroissement des problèmes liés à la montée des tensions et des conflits dans de nombreuses régions du monde.

La grandeur réelle de l'Organisation et son aptitude à montrer la voie au reste du monde se mesurent dans des temps difficiles comme ceux-ci, où la recherche de solutions pacifiques par la voie d'un dialogue

approfondi pourrait bien s'avérer déterminante pour l'avenir de l'humanité. Pour pouvoir relever ces défis, nous avons besoin d'une Organisation qui fonctionne de façon efficace, d'une Organisation plus active et moins stéréotypée, qui renforce sa coopération avec les autres organisations, particulièrement les organisations régionales, et qui agisse dans un profond respect de la souveraineté et des particularismes de tous les États.

Toutes les actions menées jusqu'ici s'inscrivent dans la continuité de mesures qui, dans la majorité des cas, n'ont pas produit de résultats très positifs. Nous sommes témoins d'une perte accrue de confiance et d'une crise de valeurs. Au lieu d'essayer de comprendre la nature des problèmes qui nous obligent à réagir, nous devrions avant tout chercher à comprendre les causes réelles de ces problèmes. Quand nous nous trouvons confrontés à une menace qui ne connaît aucune frontière et qui compromet notre attachement à la tolérance et à la paix, il est fondamental que nous comprenions mieux l'interdépendance qui existe entre les problèmes, de façon à mettre au jour la fracture civilisationnelle qui nous empêche de dialoguer et de trouver un consensus.

Nous avons toujours soutenu que l'utilisation de la force armée n'était pas de nature à participer à la création de valeurs universelles ou à la mise en place de démocraties. Les entreprises malavisées ne permettant pas de voir la multiplicité des aspects d'une menace ou, pis encore, qui se contredisent ou sont fondées sur des conflits d'intérêt, ne font que verser de l'huile sur le feu de la radicalisation et de l'extrémisme. Par conséquent, nous devons réfléchir et prendre du recul, car en présentant ainsi les choses nous ne faisons que nous enfoncer dans un obscurantisme belliciste, et nous en tenir au principe médiéval de la loi du Talion : « œil pour œil, dent pour dent ».

Voilà pourquoi je réaffirme devant l'Assemblée qu'il nous faut, dans nos efforts collectifs de maintien de la paix et de la sécurité internationales, renoncer aux plans mal conçus qui n'ont d'autre motivation que les intérêts stratégiques et la volonté de domination des grandes puissances. Ce dont nous avons besoin, au contraire, c'est de plans mieux adaptés à la réalité de chaque situation et qui permettent d'apporter de vraies réponses aux principales causes de la crise actuelle. Ces programmes communs ne doivent pas chercher à manipuler les faits afin de produire des réactions collectives, mais au contraire reconnaître les erreurs du passé dues à la volonté d'imposer la paix par la guerre. Ce n'est qu'en revoyant notre manière de penser et

d'agir que nous pourrions donner une chance véritable à la paix.

Il ne faut pas que les réponses aux crises auxquelles est confrontée l'humanité soient affaiblies par le désir de mettre fin à la guerre en faisant la guerre. Elles doivent être, au contraire, fondées sur le désir de construire un monde de paix, sous-tendu par un dialogue et par un effort – herculéen s'il le faut – de lutte contre les causes profondes des problèmes qui mènent au terrorisme, au racisme, à l'extrémisme et à l'intolérance. Quand des dizaines de millions de personnes dans le monde subissent les horreurs de la guerre et les innombrables exactions perpétrées dans ce siècle de mondialisation, l'action de la communauté internationale doit donner la priorité à la mise en place de meilleurs mécanismes de règlement des problèmes d'exclusion, de discrimination et de marginalisation des groupes, des sectes et des appartenances ethniques.

Nous devons également veiller, dès le tout début, à ce que les sociétés qui se relèvent des cendres de ces conflits et sont déterminées à laisser derrière elles les souvenirs du passé aient droit à une période de transition vitale en ce qui concerne leurs attitudes, leurs manières de penser et d'agir et leur propres règles et engagements internes. Autrement, nous ne ferons que semer les graines de nouveaux conflits dont il pourrait falloir, plus tard, récolter les fruits empoisonnés. La guerre en Iraq, qui a entraîné la destruction de l'héritage d'une civilisation vieille de plusieurs siècles, et les conflits sanglants en Afghanistan, Libye, Syrie et Ukraine devraient amener la communauté internationale à tirer les conclusions qui s'imposent au sujet des normes internationales appliquées dans de tels contextes. L'incertitude et l'angoisse mortelle où se trouvent Israël et la Palestine, avec leurs deux peuples destinés à vivre côte à côte, devraient nous alerter une fois pour toutes sur le fait que la peur et l'insécurité quant à l'avenir font naître la haine, racine de tous les maux.

Le Timor-Leste ne connaît que trop bien les conséquences et les cicatrices de la guerre. Outre les centaines de milliers de Timorais tués, nous avons également été témoins de la destruction quasiment complète de notre pays. Un État né sans la capacité de garantir et de promouvoir les libertés et les droits fondamentaux de ses citoyens est un État fragile qui n'est pas apte à s'acquitter de sa mission principale.

Immédiatement après la guerre, nous avons commencé à réconcilier la société timoraise. Nous voulions la paix, car sans paix nous ne pouvions

pas nous sentir libres. Nous avons également inclus l'Indonésie dans le processus afin de parvenir à une réconciliation véritable et aboutie. Au lieu de cultiver la haine et l'esprit de vengeance, nous avons encouragé la solidarité et la tolérance entre nos populations. De cette manière, nous avons établi une relation solide basée sur la coopération entre nos États et nos peuples.

Les démocraties occidentales sont enclines à financer des juridictions internationales coûteuses pour juger les génocides. Elles ont également tendance à être choquées par les violations des droits de l'homme qui sont commises dans les pays en développement. Le problème avec l'Indonésie ne peut pas être appréhendé uniquement à la lumière des agissements de son armée et de ses généraux. Il convient plutôt d'adopter une perspective plus large, qui tienne compte du fait que les gouvernements des puissances occidentales ont vendu des armes sophistiquées – fusils, navires de guerre, avions de combat, munitions, chars et canons – à l'armée indonésienne, en plus de lui dispenser des formations, pour lui permettre de décimer les Timorais. C'est pourquoi, Timorais comme Indonésiens, nous avons préféré prendre acte de la vérité des faits, de façon à clore ce chapitre douloureux de notre histoire et à regarder vers l'avenir, ce qui a nécessité et continue de nécessiter beaucoup d'efforts pour développer les deux nations et améliorer les conditions de vie des deux peuples.

Avec sa société pluraliste et tolérante, l'Indonésie est plus qu'un proche voisin. Elle est une inspiration pour le Timor-Leste. Sous la direction avisée du Président Susilo Bambang Yudhoyono, nous avons vu apparaître une démocratie moderne qui conjugue harmonieusement progrès et promotion de la paix nationale, régionale et internationale. Nous espérons sincèrement que la transition pacifique du pouvoir, dorénavant assumé par le Président Joko Widodo, permettra à cette grande nation d'obtenir de nouveaux succès – et je dis cela l'année où le Timor-Leste célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance.

M. Mnisi (Swaziland), Vice-Président, assume la présidence.

Nous avons appris de nos faiblesses et aujourd'hui nous vivons dans un climat de paix sociale et politique. Nous connaissons fort bien les défis associés au développement d'une nation et à l'instauration de la paix et de la sécurité. Nous sommes très reconnaissants aux Nations Unies et aux autres pays donateurs pour l'appui fourni au Timor-Leste. Toutefois, ces années de

partenariat nous ont également enseigné d'importantes leçons, que nous partageons avec le monde, en particulier les États fragiles – que nous encourageons à s'approprier leur évolution et à se préoccuper résolument de l'avenir de leurs citoyens.

Nous avons également commencé à prendre une part plus active dans les affaires internationales. Nous travaillons dur dans le cadre du Groupe G7+, qui rassemble 20 États fragiles et touchés par des conflits. En plus de faire part de notre expérience et de notre savoir et d'œuvrer pour que les besoins de ces pays soient pris en considération dans le programme de développement mondial, nous persistons à répéter, comme nombre de dirigeants le font depuis hier, que la paix est une condition indispensable du développement. De même, il ne peut y avoir de transition démocratique en l'absence de développement, car la démocratie est un processus dynamique d'assimilation de principes et de valeurs, non un processus dont la progression se mesure uniquement à l'aune des élections.

Cela nous amène au thème du débat général de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session : le programme de développement pour l'après-2015. Les inégalités se creusent dangereusement de par le monde, les richesses étant concentrées dans les mains de quelques-uns au détriment de nous tous. Même après que le monde a pris conscience de l'avidité et de la corruption du système financier international, qui ont entraîné la crise financière mondiale, nous voyons de quelle manière, aujourd'hui, le relèvement économique précaire profite seulement aux responsables de l'effondrement initial. Le Secrétaire général et son équipe à l'ONU ont beau faire tout ce qu'ils peuvent, nous sommes presque en 2015 et il faut savoir que 2,2 milliards de personnes dans le monde font déjà partie ou sont en train de rejoindre les rangs des victimes de l'extrême pauvreté, sans même savoir ce que sont les objectifs du Millénaire pour le développement.

À cet égard, je me dois d'attirer l'attention sur la pratique inadaptée qui consiste, de la part des organisations internationales, à considérer chacun des 193 États Membres de l'ONU de la même manière, qu'il soit grand ou petit, riche ou pauvre, jeune, en transition ou vieux de plusieurs siècles, développé, doté d'une économie émergente ou sous-développé. Ces indices de développement créent des échelles de valeur qui sont à la fois injustes et démotivantes pour la majorité des pays les moins avancés. En conséquence, nous tous qui sommes présents ici aujourd'hui avons l'occasion

historique d'échanger des vues sur les gigantesques défis qui nous attendent, afin de tracer les grandes lignes d'un programme porteur de transformation dont aucun pays ne soit exclu.

Cependant, la question qui appelle notre attention collective et requiert des mesures urgentes tient à l'atténuation des menaces environnementales qui continuent de croître et font barrage aux aspirations légitimes des pays émergents et en développement. À cet égard, il est heureux que le sommet d'aujourd'hui sur les changements climatiques ait suscité des espoirs concernant les plans d'action effectifs qui sont mis en œuvre dans certains pays. Ces plans seront étendus au niveau mondial à Paris l'an prochain. Certains pays développés se sont également engagés à apporter des capitaux au Fonds pour l'adaptation, qui revêt une importance vitale pour les pays en développement. M^{me} Emilia Pires, la Ministre timoraise des finances, était membre du groupe de haut niveau qui a conseillé le Secrétaire général à cet égard.

En 2013, et jusqu'à la fin du mois d'août dernier, le Timor-Leste a eu l'honneur d'assumer la présidence de la soixante-neuvième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). À ce titre, nous avons eu le privilège de présider la session pendant un an et de collaborer avec la CESAP et les nations de la région d'Asie et du Pacifique en vue de continuer de progresser et d'améliorer le développement humain. Le Timor-Leste est très attaché à ce noble idéal et à cette mission méritoire : aider à promouvoir une culture de paix dans notre région en réduisant graduellement et continuellement les inégalités sociales au sein de chaque pays et entre les pays.

Cela étant, les pays de notre région, notamment dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, travaillent dans un esprit de coopération et une volonté de paix, ce qui a contribué à la montée en puissance de la région asiatique, Chine en tête, et a permis de sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté. Toutefois, nous ne laissons pas d'être préoccupés par l'évolution de la situation en mer de Chine orientale et méridionale.

Cela nous amène à une question fondamentale, d'importance primordiale pour le Timor-Leste, qui est la nécessité de définir avec clarté et sérieux les frontières maritimes entre les pays, conformément au droit international. Quand, en 2002, nous nous sommes engagés dans notre propre voie vers la liberté, nous nous

sommes trouvés face à un monde globalisé où prévalent l'arrogance des puissants et l'ambition des riches, qui profitent de l'inexpérience et de l'ignorance des pauvres et des faibles pour se comporter avec malhonnêteté et mauvaise foi, dans le plus grand mépris des valeurs universelles. Et je me dois de dire que les grandes multinationales ont toujours joué un rôle inapproprié et déloyal, en réservant aux pays pauvres des conditions malhonnêtes et de mauvaise foi.

Le Timor-Leste, pays jeune, petit et pauvre, a été pris au dépourvu par cette culture sophistiquée de manipulation et de tromperie. Néanmoins, nous voulons continuer de croire que les mécanismes internationaux tels que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer contribuent à la justice entre les nations et à la compréhension entre les peuples, et défendent la vérité et les droits souverains.

Aujourd'hui, ces engagements sont fondamentaux pour commencer à rétablir la confiance dans le système mondial et empêcher l'escalade des tensions. Le renforcement du dialogue et de la tolérance et la promotion d'une diplomatie nouvelle doivent permettre de passer, sur la scène internationale, des bonnes intentions aux actes concrets. Mais il y a lieu d'être réellement intrigué par le fait qu'aucun pays décent n'a encore défendu la nécessité de procéder à des enquêtes pour déterminer l'origine des armes qui servent à massacrer les civils, en particulier celles qui tuent des femmes et des enfants, et qui permettraient d'identifier ceux à qui profite véritablement la crise mondiale, ceux qui vendent des armes à des bandes incontrôlées dans le monde entier.

Avant de terminer, je voudrais informer l'Assemblée que cette année, le Timor-Leste a accédé à la présidence tournante de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Dans cette enceinte, nous voulons utiliser la diplomatie et la coopération pour dynamiser notre potentiel économique collectif en mettant à profit nos liens régionaux, ainsi que pour diffuser un message de paix, de défense des droits de l'homme et de justice sociale dans toutes les instances où nous sommes représentés.

Membre de cette communauté, la Guinée-Bissau est un pays avec lequel le Timor-Leste entretient des liens étroits, notamment dans le cadre du Groupe g7+ des États fragiles, et en particulier depuis que le Timor-Leste a pris conscience que la Guinée-Bissau avait été abandonnée à son sort, à la merci des sanctions internationales. Après une succession dévastatrice de

coups d'État, nous avons senti que le peuple bissau-guinéen avait besoin de paix et de stabilité, et nous avons observé la façon dont les dirigeants s'efforçaient de mobiliser un engagement collectif qui profite au peuple comme au pays.

Le Timor-Leste a eu l'honneur de fournir un appui financier et de dépêcher une équipe technique qui a apporté son aide tout au long du processus électoral en Guinée-Bissau. Ce processus, caractérisé par une participation démocratique considérable, a été une réussite et a permis de rétablir l'ordre constitutionnel dans le pays. Cela étant, les élections, comme nous le savons tous, ne sont qu'un point de départ, et un État qui n'a pas les moyens de pourvoir aux besoins les plus élémentaires de son peuple reste confronté à d'innombrables difficultés susceptibles de remettre en question la promesse de paix et de cohésion nationale.

Dans le cadre du thème du débat général de l'Assemblée, je tiens à dire qu'il est désormais urgent de mettre en place les conditions qui permettront à la Guinée-Bissau de passer de la fragilité à la résilience, en soutenant les institutions d'État. La Guinée-Bissau doit rétablir son administration publique et ses institutions d'État, et réformer ses secteurs de la défense et de la sécurité en modernisant ses forces. En outre, la Guinée-Bissau a besoin d'un soutien financier pour relancer sa croissance économique.

Dans le cadre de la CPLP, nous voulons mettre en place une collaboration active avec les autorités de ce pays et avec ses partenaires internationaux, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, afin d'organiser d'urgence une conférence internationale d'aide à la Guinée-Bissau et d'aborder en premier lieu des questions aussi urgentes que les salaires, la sécurité alimentaire, les combustibles et la santé. Le Timor-Leste a déjà apporté sa contribution, à hauteur de 6 millions de dollars, ce qui correspond à un mois de traitement pour les fonctionnaires du pays. J'exhorte tous les pays ici présents à aider le Timor-Leste et les pays de la CPLP, conformément aux valeurs les plus nobles de la solidarité internationale, pour appuyer la consolidation des acquis obtenus jusqu'ici par le peuple bissau-guinéen. Cela constituerait aussi une promesse de paix pour le continent africain.

Et je ne saurais parler de l'Afrique, un continent déjà blessé dans sa chair et ravagé par la faim et la pauvreté, sans évoquer le fléau du virus Ebola, qui défie actuellement le système de santé international tout entier. Cette épidémie, sans précédent à l'époque

contemporaine, exige un engagement vital et urgent de la part de la communauté internationale. Ce matin, dans le cadre de la campagne contre le virus Ebola, j'ai annoncé que le Timor-Leste allait verser 1 million de dollars à titre d'appui immédiat, conformément à l'esprit de solidarité qui guide le Groupe G7+, dont font partie la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée. L'an prochain, nous affecterons un montant équivalent à la lutte contre cette épidémie.

La grande difficulté du monde actuel est de libérer les peuples de la peur. Je veux parler de la peur de la différence, de l'insécurité, de la faim, de la pauvreté et de la maladie, et de la peur de perdre le pouvoir, ou de devenir esclave du pouvoir. Dans notre monde déséquilibré et inégal, nous devons avoir le courage de parler le langage de la confiance et de la tranquillité. Nous devons apaiser les esprits, encourager le dialogue et dissiper les doutes et le sentiment d'injustice chez les êtres humains, pour qu'ils deviennent plus tolérants et respectent davantage les différences et la diversité. Nous devons les libérer du joug de la pauvreté et des conditions déplorables dans lesquelles ils vivent de manière à garantir leur droit au développement. Nous avons encore le temps d'écrire une histoire différente et plus humaine pour les générations actuelles et futures.

Le Timor-Leste souhaite contribuer activement à l'instauration d'un monde meilleur, où chaque pays pourrait vivre dans la tolérance, l'harmonie et la tranquillité, et ce dans un véritable climat d'amitié et de solidarité favorisant la paix, laquelle doit commencer dans les esprits et les comportements des individus à tous les niveaux de la société, afin que ceux-ci puissent avoir une influence positive sur les politiques des grands centres de décision. C'est pour nous la seule façon de croire que le nourrisson des îles Marshall qui a touché tous les cœurs il y a deux jours aura la certitude que son avenir est garanti, et qu'il pourra vivre dans ces petites îles qui composent son pays.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté de la tribune.

Allocution de Mme Erna Solberg, Première Ministre du Royaume de Norvège

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre du Royaume de Norvège.

M^{me} Erna Solberg, Première Ministre du Royaume de Norvège, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Erna Solberg, Première Ministre du Royaume de Norvège, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Solberg (Norvège) (*parle en anglais*) : Les dirigeants qui ont participé au Sommet sur le climat de l'ONU ont pris des mesures importantes pour promouvoir des actions et des ambitions sur les changements climatiques. À présent, nous devons veiller à l'application et à l'élargissement des résultats positifs obtenus alors que nous nous préparons à conclure un accord à Paris l'année prochaine.

Lorsque nous nous réunirons à l'Assemblée générale l'année prochaine, nous adopterons la nouvelle série d'objectifs mondiaux pour notre avenir commun, à savoir les objectifs de développement durable. Ces objectifs doivent s'appuyer sur la réussite des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et ils doivent être réalistes et ambitieux. Comme les OMD, les objectifs de développement durable doivent être peu nombreux, concrets et mesurables. Pendant ce temps, la réalisation des huit objectifs du Millénaire pour le développement permettra de créer une base solide pour le développement durable. En tant que coprésidente du Groupe de mobilisation pour les objectifs du Millénaire pour le développement mis sur pied par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, je saisirai chaque occasion pour contribuer à construire cette base pendant les 462 jours qui nous séparent de l'échéance.

Nous devons accélérer nos efforts, et pour ce faire nous devons nouer de vastes partenariats incluant le secteur privé, la société civile et les gouvernements. Nous devons recourir aux meilleures solutions et technologies novatrices possibles. Les gouvernements et les dirigeants politiques nationaux doivent montrer l'exemple en assurant la prise en main par les autorités locales. Dans le même temps, nous devons appuyer le travail remarquable qu'accomplissent un grand nombre de personnes pour mettre en pratique les OMD.

La terrifiante épidémie d'Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest nous rappelle la fragilité de nos progrès et de notre développement. Nous devons mettre

en place des systèmes de soins de santé permettant d'aider des personnes courageuses et déterminées comme Josephine Finda Sellu. M^{me} Sellu, l'infirmière chef adjointe d'un hôpital public en Sierra Leone, a perdu 15 infirmières à cause du virus Ebola. Elle a pourtant continué de travailler sans relâche dans ce piège mortel. Cette femme est une vraie défenseuse des OMD.

L'éducation, en particulier pour les filles, est la voie royale pour mettre fin à la pauvreté. La pauvreté, la discrimination et l'usage de la force empêchent souvent les filles d'obtenir l'éducation à laquelle elles ont droit. La violence sexuelle, les enlèvements et les attentats mortels constituent les moyens les plus méprisables par lesquels le droit à l'éducation des filles est bafoué. Je condamne avec la plus grande fermeté les enlèvements d'écolières par Boko Haram. Face aux terroristes qui menacent de priver les enfants de leur droit à l'éducation, nous devrions nous inspirer de Malala Yousafzai. Malala a fait connaître le sort de millions d'enfants à travers le monde qui se voient refuser une éducation. Si une écolière parvient à tenir tête aux Talibans, alors la communauté internationale parviendra certainement à vaincre l'extrémisme et le terrorisme.

Les terroristes et les extrémistes veulent nous empêcher d'éduquer nos enfants. La paix est donc indispensable pour assurer l'éducation primaire pour tous. L'on peut en dire de même pour les autres OMD, et notamment l'objectif visant à réduire la pauvreté. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur les pays en proie aux conflits. Une petite fille qui grandit aujourd'hui en Syrie ne peut pas espérer aller à l'école, parce qu'il n'y a pas d'école où aller. Une adolescente enceinte au Soudan du Sud ne pourra pas obtenir les services de santé maternelle dont elle a besoin, car il est trop risqué pour les travailleurs sanitaires de se déplacer. De la salle du Conseil de sécurité aux humbles demeures de la vallée de Swat au Pakistan, nous pouvons tous contribuer à mettre fin à la pauvreté en promouvant la paix. Toutefois, tous les efforts déployés aux niveaux mondial, régional, national et local doivent l'être de manière concertée.

Il y a 70 ans, un groupe de dirigeants s'est réuni à Washington pour discuter de la création de l'Organisation des Nations Unies. L'un des principes les plus fondamentaux du nouvel ordre mondial créé en 1945 était le respect des frontières internationalement reconnues. La Norvège condamne les violations par la Russie du droit international ainsi que la déstabilisation

qu'elle ne cesse de fomenter dans l'est de l'Ukraine. Tout règlement du conflit doit se conformer au droit international et respecter l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Le cessez-le-feu conclu le 5 septembre doit être observé, et les dispositions de l'accord doivent être mises en œuvre sur le terrain. La Russie a une responsabilité particulière à cet égard.

Le Conseil de sécurité est chargé du maintien de la paix et de la sécurité, mais il n'a pas réussi à régler la situation en Syrie et en Ukraine de manière efficace. Or, nous savons pourquoi. Certaines des grandes puissances croient encore à des idées surannées de jeux à somme nulle et de sphères d'influence. Nous espérons que le Conseil demeurera uni face à la menace du groupe terroriste connu sous le nom d'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Nous appuyons l'initiative des États-Unis et avons parrainé la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité sur les combattants terroristes étrangers. Nous encourageons les pays de la région à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre l'EIIL.

Les conflits armés et la guerre civile ont créé des catastrophes humanitaires artificielles en Syrie, en Iraq, au Soudan du Sud, en République centrafricaine et en Somalie. Plus tôt cette année, la Norvège a accueilli une conférence de donateurs humanitaires pour le Soudan du Sud, et elle co-organisera bientôt une conférence de donateurs pour remédier aux conséquences du conflit à Gaza. Les conférences de donateurs sont importantes, mais nous devons regarder au-delà des situations d'urgence. Nous devons faire fond sur le système actuel et l'améliorer lorsque nous nous réunirons en 2016 pour le Sommet mondial sur l'aide humanitaire. Nous devons veiller à ce que l'aide humanitaire contribue non seulement au relèvement à court terme, mais également au développement à long terme. D'autre part, la coopération pour le développement à long terme doit aider les pays à prévenir, anticiper et affronter les crises humanitaires futures et à s'en relever.

La paix internationale, la sécurité nationale, le développement social et la prospérité individuelle seront promus plus efficacement par un système fondé sur la bonne gouvernance démocratique et le respect des droits de l'homme. Les efforts déployés en faveur du respect des droits de l'homme peuvent contribuer à prévenir les conflits armés et les atrocités de masse. Shirin Ebadi, lauréate du prix Nobel de la paix et grande défenseuse des droits de l'homme, a déclaré lorsqu'elle a reçu le prix Nobel que :

« si le XXI^e siècle entend se débarrasser de la spirale de la violence, des actes de terreur et de la guerre, il n'existe pas d'autre moyen que de comprendre et de mettre en pratique tous les droits fondamentaux de tous les êtres humains, indépendamment de leur appartenance ethnique, de leur sexe, de leur confession, de leur nationalité ou de leur statut social. »

Je suis d'accord avec elle.

Les droits de l'homme constituent l'un des trois piliers de l'ONU, sur la base de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée le 10 décembre 1948. La Norvège souscrit à l'initiative « Les droits avant tout » du Secrétaire général, qui place la protection des droits de l'homme au centre des stratégies et des activités opérationnelles de l'ONU. L'ONU doit pouvoir s'appuyer sur un pilier des droits de l'homme solide et affirmé. Ce n'est qu'en finançant correctement le pilier des droits de l'homme que nous obtiendrons de l'Organisation mondiale les résultats dont nous avons besoin et que nous recherchons.

La promotion et la protection des droits de l'homme relève avant tout de la responsabilité des États. Or, les écarts de mise en œuvre sont importants à cet égard. Des attaques, des menaces, des actes d'intimidation et des représailles contre des défenseurs des droits de l'homme sont de plus en plus souvent signalés. De nouvelles lois limitant la liberté d'expression et le champ d'action de la société civile sont en train d'être adoptées. La discrimination est chose courante, en particulier contre les minorités, notamment les peuples autochtones et les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.

L'état de droit et les libertés civiles sont également indispensables pour le développement du secteur privé et pour attirer les investisseurs. En outre, nous savons que donner aux femmes les moyens d'exercer pleinement leurs droits socioéconomiques entraîne une forte croissance économique.

Nous devons continuer de nous employer à accélérer les progrès dans la réalisation des OMD durant les 462 jours restants. Nous devons nous inspirer de ceux qui sont en première ligne de ces efforts, tels M^{me} Sellu et les autres médecins et infirmiers qui risquent leur vie pour soigner les personnes atteintes d'Ebola.

Tandis que nous définissons notre programme de développement pour l'après-2015, nous devons aussi procéder à quelques ajustements. La paix et la stabilité doivent être prises en compte. Les questions climatiques

doivent être abordées. La bonne gouvernance démocratique, fondée sur le respect de l'état de droit et des droits de l'homme, sera cruciale pour parvenir au développement durable pour tous. Tout cela revient assez simplement à faire ce qui est juste, et à le faire bien.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre du Royaume de Norvège de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Erna Solberg, Première Ministre du Royaume de Norvège, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc.

M. Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Benkirane (Maroc) (*parle en arabe*) : S. M. le Roi Mohammed VI, Souverain du Royaume du Maroc, m'a prié de transmettre ses salutations à l'Assemblée. Il m'a également demandé de donner lecture de l'allocation suivante, préparée à l'occasion de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale :

« Je suis heureux de prendre part à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, pour laquelle le Président Kutesa a proposé « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 » comme thème central. C'est un choix pertinent qui s'inscrit au cœur des priorités de l'Organisation et qui constitue un point de rencontre où convergent les considérations économiques, sociales, environnementales, politiques et relatives à la sécurité. Il m'a donc paru opportun de consacrer mon allocution à ce sujet important. Quant aux autres points inscrits à l'ordre du jour de cette session, les positions du Royaume du Maroc y afférentes seront exposées pendant les réunions des commissions de l'Assemblée générale ou dans le cadre des

rencontres ministérielles qui auront lieu en marge de l'Assemblée.

La réalisation du développement durable constitue l'un des défis les plus pressants pour l'humanité, d'autant qu'il s'agit de trouver le nécessaire équilibre entre, d'un côté, les impératifs du progrès socioéconomique et l'exigence de protection de l'environnement et, de l'autre, la nécessité de préserver les droits des générations à venir. Conscients du caractère impérieux de ces défis, nous nous employons à construire un modèle de développement particulier fondé sur les valeurs civilisationnelles et les spécificités du peuple marocain – un modèle qui tient également compte de la nécessité d'être en interaction positive avec les principes et les objectifs internationaux en la matière.

Ainsi, le Maroc est parvenu à mettre au point une initiative nationale pionnière pour la promotion du développement humain, parallèlement à des programmes ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables – notamment solaire et éolienne – tenues pour être des piliers du développement durable. Mais je ne suis pas ici aujourd'hui pour faire un exposé sur l'expérience et les réalisations de mon pays. Je suis venu porteur d'un appel à l'équité pour les pays en développement, surtout en Afrique, un appel pour une approche objective de la problématique du développement sur ce continent.

Comme l'Assemblée le sait, le développement durable ne se décrète pas par des décisions ou des recettes toutes prêtes, pas plus qu'il n'existe un seul et unique modèle en la matière. En effet, chaque pays a un parcours qui lui est propre, selon son évolution historique, son patrimoine civilisationnel et ses ressources humaines et naturelles, outre ses particularités politiques et ses choix économiques, ainsi que les écueils et les défis qu'il vient à affronter. C'est dire que ce qui s'applique à l'Occident ne doit pas être retenu comme unique paramètre pour juger de l'efficacité de tout autre modèle de développement; pas plus qu'il ne devrait y avoir de comparaison entre les États, quelle que soit la similitude des circonstances, et indépendamment de l'appartenance au même espace géographique.

Par conséquent, le premier appel que je lance du haut de cette tribune est un appel

pour le respect des spécificités de chaque pays, dans son itinéraire national, et de la volonté qui est la sienne d'édifier son propre modèle de développement. Cela vaut surtout pour les pays en voie de développement qui pâtissent encore des effets de la colonisation.

Le colonialisme a causé de grands préjudices aux États qui en ont subi la tutelle. Le colonisateur y a entravé le processus de développement pendant de longues années. Il a exploité leurs richesses et les potentialités de leurs enfants, tout en altérant en profondeur les coutumes et les cultures respectives de leurs peuples. Il a instillé les ferments de la division entre les enfants d'un même peuple, et planté les germes du conflit et de la discorde entre les États voisins. Même si de nombreuses années se sont écoulées depuis, il n'en demeure pas moins que les États coloniaux portent une responsabilité historique pour la situation difficile, voire dramatique, que vivent certains États du Sud, surtout en Afrique.

Aujourd'hui, après tous ces effets pervers, ces États n'ont pas le droit d'exiger des pays du Sud un changement radical et rapide selon un schéma étranger à leurs cultures, leurs principes et leurs atouts propres, comme si le développement ne pouvait se réaliser qu'à l'aune d'un modèle unique, à savoir le modèle occidental.

Après ce constat, j'en arrive au deuxième appel que j'adresse à la communauté internationale : il faut davantage de réalisme et de sagesse dans les rapports avec ces États, dont il faut comprendre les circonstances ayant marqué leurs parcours respectifs vers la démocratie et le développement.

Mais certains États occidentaux, qui n'ont demandé l'autorisation de personne pour coloniser les pays du Sud, au lieu d'apporter le soutien nécessaire aux peuples de ces pays, s'obstinent à leur imposer des conditions drastiques qui entravent leur évolution naturelle vers le progrès.

Mieux encore, les États occidentaux et les institutions qui en dépendent ne savent que donner des leçons, à profusion, et dans le meilleur des cas prodiguer quelques conseils. Quant au soutien qu'ils concèdent, il est très faible et systématiquement soumis à conditions. Plus

encore, ils exigent des États du Sud qu'ils réalisent la stabilité et le développement dans des délais très limités, selon des modalités déterminées qui leur sont imposées sans tenir compte des parcours respectifs et des particularités nationales de ces États.

La stabilité ne saurait se réaliser sans développement; et le développement n'est possible que dans la stabilité. Mais ils sont, l'un et l'autre, liés au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, des cultures et des coutumes de leurs peuples et aux conditions qui leurs sont assurées pour mener une vie libre et décente.

De même, l'opération de notation et de classement de ces États selon les paramètres en vigueur actuellement suscite de nombreuses interrogations. Ces critères ont montré leurs limites et, souvent, leur décalage par rapport à la réalité des États du Sud, ainsi que leur incapacité à présenter une image objective sur le niveau de développement humain dans ces pays. Or ces aides, déjà faibles malheureusement, sont accordées souvent sur la base de ces classements, et à des conditions intenable.

Nous préconisons par conséquent que le capital immatériel figure désormais parmi les principaux critères de mesure et de classement de la richesse des États.

Comme l'affirment les études effectuées par la Banque mondiale, le capital immatériel repose sur une série de données liées au vécu des populations, telles que la sécurité et la stabilité, les ressources humaines, ainsi que le niveau des institutions et la qualité de la vie et de l'environnement. Ces données ont assurément un grand impact sur l'élaboration des politiques publiques. C'est dire que l'évolution des États ne devrait être assujettie à aucune notation ou classement. En revanche, elle devrait être perçue et traitée comme un processus historique, se fondant sur les accumulations positives de chaque pays, dans le respect de ses spécificités.

Évoquer les effets négatifs du passé colonial, ne revient pas à tenter un procès contre qui que ce soit. Il s'agit plutôt d'un appel sincère à rendre justice aux États du Sud, en revoyant la manière de les aborder et en les

soutenant dans leur évolution graduelle vers le progrès. J'ai déjà affirmé, dans mon discours à Abidjan, en février dernier, que l'Afrique n'avait pas tant besoin d'aides humanitaires que de partenariats mutuellement bénéfiques. J'ai également insisté sur la nécessité pour l'Afrique de s'affranchir de son passé et de ses problèmes politiques, économiques et sociaux, en comptant essentiellement sur ses capacités propres pour réaliser son développement.

Le Maroc en a donné une illustration tangible en signant des accords importants avec un certain nombre de pays africains frères. Je citerai à cet égard, en particulier, l'accord stratégique entre le Maroc et le Gabon dans le domaine de la production des engrais et leur acheminement vers les pays africains. C'est un arrangement qui est de nature à conforter le processus de développement et à garantir la sécurité alimentaire dans le continent, d'autant plus que l'Afrique dispose d'une grande réserve de terres non exploitées, représentant 60 % des terres en friche à l'échelle mondiale. C'est là un modèle original de coopération entre pays du Sud, qui met en relief la capacité de nos États à faire avancer l'Afrique, en faisant en sorte qu'elle puisse compter sur elle – même et mettre en valeur les ressources naturelles de ses pays.

Comme l'Assemblée le sait, le développement ne se réduit pas à de simples projets et crédits financiers, pas plus que le sous-développement n'est consubstantiel aux États du Sud.

En effet, le problème n'est pas inhérent à la nature ou aux aptitudes de l'homme africain, qui a déjà fait la démonstration de sa capacité à donner et à créer, dès lors qu'il trouve les conditions appropriées et qu'il se libère du lourd passif légué par le colonisateur. De même, le problème de développement en Afrique n'est pas lié à la nature de la terre ni au climat, malgré ses rigueurs dans certaines régions. Il est plutôt imputable à une dépendance économique enracinée et à la faiblesse des soutiens et des sources de financement, ainsi qu'à l'absence d'un modèle de développement durable.

Par conséquent, l'assistance apportée à ces États n'est ni un choix facultatif, ni une faveur ou un acte de générosité. C'est plutôt une nécessité,

voire un devoir, bien que ce dont les peuples ont besoin en réalité, soit plutôt une coopération fructueuse, fondée sur le respect mutuel.

Il s'agit donc de créer, au niveau de la pensée et de la pratique, les conditions propices pour opérer le passage d'une étape à une autre dans les processus de démocratie et de développement, sans ingérence dans les affaires intérieures des États, à charge pour eux de souscrire aux principes de bonne gouvernance.

Le monde aujourd'hui est à la croisée des chemins : soit la communauté internationale apporte son appui aux pays en développement pour qu'ils puissent avancer et assurer la sécurité et la stabilité dans leurs régions respectives, soit nous aurons tous à supporter les conséquences de la montée des démons de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme, qu'alimente le sentiment d'injustice et d'exclusion, et auquel aucun endroit au monde ne pourra échapper.

Je suis convaincu que la prise de conscience croissante, par la communauté internationale des menaces transfrontalières que connaît le monde, en raison de la faiblesse du développement humain et durable, conjuguée à la foi des peuples dans la communauté de leur destin, aura un grand impact sur le réveil de la conscience universelle, en faveur d'un monde plus sûr, plus équitable et plus humain. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Natalia Gherman, Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldova.

M^{me} Gherman (République de Moldova)

(*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et une grande responsabilité que de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui. Mon pays a choisi un avenir européen, un avenir qui va rendre la République de Moldova plus forte et plus prospère. Cette année, nous avons signé et ratifié un nouvel accord d'association

avec l'Union européenne, que nous appliquons déjà à titre provisoire. L'accord de libre-échange complet et approfondi, qui fait partie intégrante de cet accord, ouvre de nouvelles perspectives pour l'accès de la République de Moldova aux marchés européens et mondiaux. Cela va rendre notre économie plus compétitive, va stimuler la croissance économique et va permettre à la République de Moldova de participer vraiment au commerce mondial, avec tous les avantages qui en découlent. La mise en œuvre de cet accord constitue notre priorité immédiate, notre prochain objectif étant de présenter une demande en vue de devenir membre à part entière de l'Union européenne.

Maintenant que nous avons défini la voie que nous voulons suivre et établi le cadre de notre développement, nous devons nous concentrer sur les améliorations systémiques. Renforcer la démocratie et l'état de droit, créer un climat plus favorable à l'investissement, veiller au développement des zones rurales et renforcer notre sécurité énergétique – tels sont les objectifs que nous voulons atteindre dans un proche avenir.

Nous sommes reconnaissants à tous nos partenaires de développement qui ont appuyé le programme de modernisation de la République de Moldova. Ils nous ont aidés à renforcer la bonne gouvernance, à promouvoir la justice et les réformes nationales, à soutenir la modernisation du secteur agricole et à mettre en œuvre des projets d'interconnexion dans le secteur de l'énergie. Tout récemment, la construction d'un nouveau pipeline, qui relie la République de Moldova au réseau d'approvisionnement en gaz de l'Union européenne via la Roumanie, a été achevée. Ce projet s'ajoute à d'autres projets stratégiques reliant la République de Moldova à l'Europe, parmi lesquels la construction de réseaux électriques, de routes et de ponts, qui seront menés à bien dans les prochaines années.

Toutefois, nous n'aurons pas réalisé toutes nos ambitions tant que les avantages d'un rapprochement avec l'Europe ne seront pas pleinement partagés par nos concitoyens vivant dans la région de la Transnistrie. Tout comme c'est le cas pour le reste de la République de Moldova, les habitants et les entreprises de cette région veulent profiter des perspectives de développement indéniables qu'offre l'association avec l'Union européenne. Grâce à l'accord de libre-échange conclu avec l'Union européenne, il va y avoir une hausse de la production et des exportations. Et les emplois, les salaires, les retraites et les avantages sociaux vont augmenter en conséquence.

La suppression des visas, à compter du mois d'avril, pour tous les citoyens moldaves qui se rendent dans un pays de l'Union européenne, ainsi que les nouveaux débouchés commerciaux et en termes d'investissement, ne sont que quelques exemples concrets qui démontrent que la République de Moldova est sur la bonne voie. Parallèlement au processus de règlement du conflit, nous allons continuer de travailler au renforcement de la confiance entre les citoyens, le secteur privé et toutes les autres parties prenantes sur tout le territoire national.

Dans ce contexte, la résolution du conflit transnistrien et la réintégration de cette région à la République de Moldova sont une autre priorité majeure de mon gouvernement. Dans le cadre de nos efforts pour régler ce conflit, notre objectif demeure inchangé : parvenir à un règlement politique fondé sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova, qui prévoit un statut politique spécial pour la Transnistrie. Tous nos partenaires internationaux qui participent au processus de règlement souscrivent à ces principes de base. Et aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de leur appui, dans un climat d'unité et de dynamisme, pour nous aider à régler ce conflit qui perdure.

Les discussions sur les aspects politiques et de sécurité du conflit doivent reprendre sans plus tarder dans le cadre des négociations selon la formule « 5 + 2 ». Il y a d'autres questions en souffrance qui freinent le processus de règlement. La présence continue de forces militaires et de munitions russes en Transnistrie, qui est contraire aux engagements internationaux et à la Constitution de la République de Moldova, en fait partie. Nous attendons de la Fédération de Russie qu'elle mène à bonne fin le processus de retrait sans plus tarder. Nous sommes également d'avis que mettre le dispositif de maintien de la paix en conformité avec les normes internationales en transformant l'opération actuelle en une mission multinationale civile imprimerait un élan positif au processus de règlement du conflit.

La République de Moldova souhaite développer des relations fructueuses avec tous ses partenaires à l'Est comme à l'Ouest. Au cours des cinq dernières années, mon gouvernement a lancé un vaste programme de politique étrangère cohérent et prévisible, fondé sur notre choix en faveur de l'intégration européenne. Malheureusement, la République de Moldova fait actuellement l'objet de restrictions commerciales injustifiées concernant l'exportation de ses produits

agricoles vers la Fédération de Russie. Les relations commerciales dans toute la Communauté d'États indépendants (CEI) en ont souffert, mais nous espérons néanmoins que la poursuite du dialogue avec nos partenaires russes, sur la base des règles de l'Organisation mondiale du commerce et de la CEI, contribuera à la reprise de relations commerciales normales avec la Russie. Nous remercions nos partenaires commerciaux, en particulier l'Union européenne, qui appuient le Gouvernement dans ses efforts pour atténuer l'impact immédiat de ces restrictions sur les agriculteurs et les producteurs moldaves. La pleine ouverture du marché de l'Union européenne aux vins et produits agricoles moldaves, ainsi qu'un nouvel accord de libre-échange avec la Turquie, vont contribuer à la diversification de nos marchés à l'avenir. Nous allons continuer de rechercher de nouveaux partenariats commerciaux dans le monde entier.

Nous avons suivi avec une vive préoccupation l'évolution de la situation en Ukraine. Il y a un an, personne n'aurait pu imaginer que l'Ukraine serait aujourd'hui plongée dans une crise aussi tragique et profonde. Dans le même temps, l'Ukraine, comme la République de Moldova, s'est engagée sur la voie de l'intégration européenne, ce qui lui donne une chance réelle d'améliorer le bien-être de sa population tout en facilitant la réconciliation, la reconstruction et le retour de la sécurité. Nous sommes d'avis qu'il faut respecter les choix souverains de tous les membres de la communauté internationale.

Nous rappelons que tous les membres de la communauté internationale sont tenus de respecter les dispositions de la Charte des Nations Unies et du droit international. Comme beaucoup d'autres pays, nous ne reconnaitrons jamais l'annexion de la Crimée. Nous sommes également favorables à ce que la communauté internationale, en particulier l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, prenne part aux efforts visant à stabiliser la situation sur le terrain. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, notre voisine, doivent être respectées.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à des problèmes nouveaux en matière de sécurité, des problèmes de plus en plus complexes. La République de Moldova ne se dérobe pas à ses responsabilités face à ces défis et elle contribue directement à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Europe et au niveau international. Nous avons pris des mesures concrètes pour appuyer les efforts de l'ONU, de l'Union

européenne et de l'OTAN à cet égard. Cette année, la République de Moldova a déployé 41 soldats auprès de la Force internationale de sécurité au Kosovo dirigée par l'OTAN et placée sous l'autorité du Conseil de sécurité, et elle a contribué à la mission de formation de l'Union européenne au Mali. Il s'agit là d'un nouveau degré d'engagement de la République de Moldova en faveur de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales.

La République de Moldova est déterminée à protéger les droits de l'homme aux niveaux national et international. Nous avons fait des progrès réguliers dans l'application des procédures spéciales et des recommandations de l'ONU à cet égard. La République de Moldova s'est portée volontaire pour présenter d'ici au mois d'octobre un rapport d'évaluation à mi-parcours sur les recommandations de l'examen périodique universel dans le domaine des droits de l'homme.

Dans le même temps, nous sommes en train de mettre en œuvre un programme stratégique national de sécurité démographique pour la période allant jusqu'en 2025.

Nous voulons devenir un centre d'excellence régional pour les meilleures pratiques en matière de santé de la procréation et contribuer à la réalisation des objectifs du Fonds des Nations Unies pour la population. La République de Moldova partage également ses meilleures pratiques en matière de migration et de développement avec d'autres pays de la périphérie orientale et méridionale de l'Union européenne. Nous participons activement aux travaux du Forum mondial sur la migration et le développement.

La République de Moldova appuie également la promotion d'une société libre et indépendante, y compris la liberté d'expression sur l'Internet et dans d'autres médias. Depuis trois ans, mon pays offre l'un des meilleurs accès à l'Internet et l'un des plus abordables au monde. Plus de 65 % des Moldoves se connectent à l'Internet au moins une fois par jour. C'est pourquoi je suis fier que la République de Moldova ait été admise cette année au sein des membres de la Coalition pour la liberté en ligne. La République de Moldova est membre du Partenariat pour une gouvernance transparente, ce qui constitue une autre contribution importante aux engagements pris à l'égard des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous mettons actuellement en œuvre un programme complet d'administration en ligne. Aujourd'hui, la République de Moldova est l'un des premiers pays de la région, et l'un des 16 premiers

pays du monde à disposer d'un portail de données en libre-accès. Tout récemment, en août, le Gouvernement moldave a adopté la nouvelle politique de libre-accès aux données conforme à la Charte du Groupe des Huit sur l'accessibilité des données.

Nous avons réalisé une nouvelle avancée en nous mettant d'accord sur un nouveau programme de développement pour l'après-2015 et en établissant un nouvel ensemble d'objectifs de développement durable. Mon pays continuera de contribuer à cet effort en accueillant, en février 2015, une manifestation au cours de laquelle nous regrouperons et adopterons les conclusions du dialogue de haut niveau sur le renforcement des capacités et le développement durable.

Je tiens à réaffirmer la volonté de la République de Moldova de promouvoir les principes fondamentaux de l'ONU et d'aider la communauté internationale à tenir l'une des promesses les plus importantes de l'Organisation que sont la paix, la justice, la sécurité et le développement pour les peuples du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun, S. E. M. Pierre Moukoko Mbonjo.

M. Moukoko Mbonjo (Cameroun) : Le Président de la République du Cameroun, S. E. Paul Biya, m'a chargé de transmettre au Président de l'Assemblée générale ainsi qu'au Secrétaire général et à tous ses pairs, ses salutations cordiales et de donner lecture de sa déclaration à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

« L'année prochaine, nous devrions adopter le programme de développement pour l'après-2015 qui fera suite aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Tout au long de la soixante-huitième session, nos représentants ont activement travaillé à l'élaboration des nouveaux objectifs qui devront prendre le relais des OMD. Ce travail capital, puisqu'il touche à la raison d'être de l'Organisation, n'est pas terminé. Il reviendra au Président de l'Assemblée de le mener à bien. Je ne doute pas qu'il y parviendra. Qu'il soit assuré pour cela de la coopération pleine et entière de mon pays.

Pour l'après-2015, l'ONU souhaite un programme porteur de transformation qui aura comme priorités l'élimination de la pauvreté et de la faim ainsi que la croissance d'une économie

soutenue et inclusive. Le Cameroun partage totalement cette vision. Nous avons mis en œuvre au Cameroun à partir de 2010 une stratégie pour la croissance et l'emploi dont la motivation essentielle est précisément la réduction de la pauvreté. Les mesures qui ont été prises à ce titre visent notamment à créer des emplois et à améliorer les conditions de vie de la population. Le redressement de notre économie et de nos finances publiques, qui a favorisé le retour de la croissance, laisse bien augurer des résultats de nos efforts. Mais ces progrès, pour importants et significatifs qu'ils soient, ne nous ont pas encore permis d'éradiquer la pauvreté. Dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et à l'électricité, des routes, etc., il nous reste beaucoup à faire pour satisfaire les besoins de nos populations. Certes, la plupart des pays en développement, cibles des OMD, connaissent des situations analogues.

C'est pourquoi nous voulons, comme le Président de l'Assemblée, un programme porteur de transformation pour l'après-2015. Sans doute faudra-t-il pour cela modifier quelque peu notre conception du développement. Celui-ci ne devra plus être perçu comme un processus exogène, mais comme l'expression des souhaits et des besoins des populations cibles. Telle est d'ailleurs la position commune des pays africains. Il conviendra également, après une évaluation des OMD, de mettre en place un mécanisme de suivi des objectifs du nouveau système. Enfin, il faudra nécessairement réformer le mode de financement de l'aide au développement pour en améliorer l'efficacité.

Une fois ces conditions réunies, nous devons être assurés de la plus indispensable de toutes, à savoir la sécurité. Car, est-il besoin de le démontrer, sans sécurité il n'est point de développement possible. Prenons l'exemple de mon pays, fier d'être depuis des décennies un îlot de paix et de stabilité. À l'est, la République centrafricaine a vu, depuis mars 2013, sa situation se détériorer gravement sur le plan de la sécurité : massacres, déplacements des populations ont rendu problématique tout espoir de développement, sans parler de l'afflux de dizaines de milliers de réfugiés vers le Cameroun. À l'extrême-nord, ce sont les attaques de la secte Boko Haram, plus préoccupée d'imposer la

charia que d'améliorer les conditions de vie des populations, qui menacent l'intégrité de notre territoire. Là aussi, l'insécurité a pour effet de faire fuir vers mon pays des milliers de déplacés. On estime que le Cameroun a accueilli ces derniers mois plus de 200 000 réfugiés, toutes origines confondues. Il va de soi que mon pays continuera d'honorer sa tradition d'hospitalité, mais si cette situation devait se prolonger, il n'est pas certain que ses moyens lui permettraient d'y faire face.

Le temps qui m'est imparti ne me permet pas d'évoquer les autres zones de tension ou de conflit en Afrique, au Moyen-Orient ou en Europe orientale. Les causes et les enjeux sont de diverses natures. Je me bornerai donc à appeler les parties concernées à la négociation et à la recherche de solutions pacifiques.

C'est la voie que le Nigéria et le Cameroun ont choisie pour régler le différend qui les opposait il y a quelques années sur la presqu'île de Bakassi. Elle a permis de trouver une solution conforme au droit international et surtout de sceller entre nos deux pays une amitié qui ne s'est pas démentie. Elle était de plus, je le souligne, en harmonie avec les idéaux de la Charte de l'Organisation ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, S. E. M. Mankeur Ndiaye.

M. Ndiaye (Sénégal) : Je me réjouis particulièrement de l'occasion qui m'est ainsi offerte aujourd'hui de représenter S. E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, devant l'Assemblée et de délivrer, en son nom, cette allocution.

Je voudrais, à la suite de mes prédécesseurs, adresser à S. E. M. Sam Kahamba Kutesa les vives félicitations, ainsi que la satisfaction particulière de ma délégation de le voir assumer la présidence de cette soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. En lui renouvelant nos ardents vœux de succès dans l'accomplissement de cette haute mission, je voudrais l'assurer du soutien indéfectible de ma délégation qui, comme à l'accoutumée, continuera de manière constructive à contribuer à la pleine réalisation des objectifs des Nations Unies. Je voudrais aussi rendre un vibrant hommage à son prédécesseur, S. E. M. John William Ashe, dont le dynamisme et la grande

ouverture d'esprit ont largement contribué au succès de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer, au nom du Président de la République du Sénégal, toute notre appréciation au Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, pour ses efforts inlassables au service de la paix, de la sécurité, du développement et des droits humains.

Je me réjouis donc particulièrement de l'occasion qui m'est ainsi offerte de représenter, comme je l'ai dit, le Président Macky Sall et de saisir l'occasion donnée à ma délégation pour me féliciter des conclusions du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et de celui sur le financement du développement durable, à l'effet de définir les grands axes du programme de développement pour l'après-2015. L'ampleur des défis liés à ce grand rendez-vous de l'humanité exige que des stratégies et mesures adéquates soient adoptées par nos États afin d'assurer une bonne transition et d'aborder sereinement la mutation globale attendue.

Le thème de cette session intitulé « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 » donne l'occasion d'approfondir la réflexion déjà amorcée lors de la précédente session, en vue d'établir une vision commune sur les voies et moyens permettant de renforcer notre engagement et nos actions vers une croissance durable et sans exclusive. Il nous incombe, à cet égard, le sacerdoce d'œuvrer pour un développement pour tous en faveur des générations présentes et futures, eu égard aux défis multiples auxquels nos populations font face, notamment en matière d'éducation, de santé, de lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté, d'énergie, de changements climatiques, de pauvreté endémique.

Dans cette perspective, le Gouvernement sénégalais s'est résolument orienté vers un modèle dont la finalité est la création de richesses et la transformation structurelle de son économie. C'est pour cette raison que nous avons adopté un plan dit « Plan Sénégal émergent » qui constitue, aujourd'hui et pour les toutes prochaines années, le référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal visant l'émergence adossée à une dynamique progressiste tournée résolument vers le développement durable. C'est à la lumière de ce qui précède qu'il faut appréhender l'importance du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dont le Comité d'orientation, dirigé par le Président de la République du Sénégal, mérite d'être davantage soutenu et appuyé au regard de ses objectifs liés à l'éradication de la pauvreté,

au développement des infrastructures en Afrique et à la transformation structurelle des économies africaines.

En ce moment précis où nous nous penchons sur la problématique du développement durable, le monde continue d'être confronté au terrorisme et à différentes crises et conflits qui constituent autant de dangers pour la paix et la sécurité internationales. Le Sahel et l'Afrique de l'Ouest restent ainsi confrontés à des menaces récurrentes de groupes terroristes dont les actions criminelles sapent les fondements de nos sociétés et entravent nos efforts de développement. Nous nous félicitons de l'adoption, hier, par le Conseil de sécurité d'une résolution forte contre le terrorisme, la résolution 2178 (2014).

Pour parler de notre sous-région et de notre voisinage immédiat, de la Guinée-Bissau en particulier, le Sénégal voudrait, par ma voix, saluer le processus démocratique qui a abouti dernièrement à l'élection du Président José Mário Vaz. Je voudrais inviter la communauté internationale à soutenir ce pays frère, qui compte d'énormes potentialités, à travers notamment une table ronde des bailleurs de fonds.

De même, les efforts de la communauté internationale pour aider à la stabilisation de la région de l'Afrique centrale restent entravés par l'acuité du défi lié au processus de désarmement, démobilisation et réintégration des principales milices et groupes armés, tandis que la Corne de l'Afrique, outre le terrorisme, demeure fortement affectée par l'ampleur des conflits aux conséquences humanitaires désastreuses.

Une autre partie de l'Afrique subit les contrecoups d'un fléau, d'une catastrophe, j'allais dire. Il s'agit de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola. Cette épidémie touche certes l'Afrique de l'Ouest, mais constitue un risque réel pour le monde entier. Je me réjouis ainsi de l'adoption, par consensus, de la résolution 2177 (2014) du Conseil de sécurité – coparrainée par 134 pays, dont le Sénégal – et de la réunion de haut niveau organisée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ce matin même, réunion qui a connu un franc succès. La décision de mettre en place la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola conforte mon pays dans le fait que la communauté internationale a pris conscience de ce fléau et qu'Ebola n'est pas une affaire africaine, mais bien une affaire du monde.

C'est pourquoi, le Sénégal invite la communauté internationale à une prompt réaction pour apporter

le soutien nécessaire non seulement aux pays touchés par le virus, mais également à ceux de la région ouest-africaine tout entière exposés aux ravages de cette épidémie. Plus tôt nous agirons, mieux l'épidémie sera maîtrisée. En ce qui le concerne, le Sénégal a mis en place un corridor humanitaire sécurisé, qui constitue précisément une marque de solidarité à l'endroit des pays frères frappés par l'épidémie.

Par ailleurs, concernant un dossier aussi important qui nous préoccupe, celui du Sahara occidental, mon pays réaffirme son attachement à la consolidation des liens fraternels historiques entre tous les pays du Maghreb et de l'Afrique, en général. Dans cet esprit, il conviendrait de décourager toutes formes de séparatisme et à cet égard, le Sénégal voudrait réitérer son soutien à l'initiative du Maroc d'accorder une large autonomie au Sahara occidental dans le cadre du respect de sa souveraineté et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, pour une paix durable dans la région.

Face à tous ces défis pressants, ma délégation est persuadée de la nécessité urgente d'asseoir une approche holistique susceptible de renforcer les capacités de résilience des pays face à la résurgence des crises et à la survenance de nouveaux conflits. Sous cet angle, un organe comme la Cour pénale internationale (CPI) a, dans le cadre de son mandat, un rôle non négligeable à jouer dans le rétablissement de la paix. C'est pourquoi, je voudrais saluer, ici, l'insigne honneur fait dernièrement au Sénégal, à travers la désignation du Garde des sceaux, M. Sidiki Kaba, Ministre de la Justice, comme le candidat unique de l'Afrique à la présidence de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la CPI prévue au mois de décembre prochain.

En tout état de cause, le Sénégal reste attaché à son option irréversible en faveur de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard, il continuera d'apporter, avec engagement et détermination, sa contribution aux opérations de maintien de la paix, en mettant davantage l'accent sur le déploiement d'un personnel de qualité à chaque fois qu'il est sollicité, dans les limites de ses moyens.

Dans une perspective de sortie globale de crise, il conviendrait à nos yeux, au-delà du traitement politique des questions, de créer les conditions propices au rétablissement des capacités économiques des pays affectés par les conflits. Il urge également de renforcer la coopération et d'affiner nos stratégies de prévention pour mieux faire face à l'escalade de la violence et aux

nouvelles formes de conflit liées à la propagation du terrorisme international.

Me vient à l'esprit l'épineuse question du conflit israélo-palestinien. À cet égard, le Sénégal voudrait se féliciter du cessez-le-feu obtenu le mois dernier. En sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal voudrait réitérer son appel à la redynamisation du processus de paix et à la fin du blocus qui asphyxie la bande de Gaza depuis 2007. Le Sénégal, en cette Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien, renouvelle son soutien à une solution politique juste, négociée et pacifique, seule option possible pour mettre fin à ce conflit et parvenir à la création d'un État palestinien viable et indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte à côte avec Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement garanties.

L'acuité des différentes crises actuelles est paradoxalement symptomatique du statu quo dans

lequel continue de s'enliser le processus de réforme du Conseil de sécurité. J'ai espoir que la célébration prochaine, en 2015, du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation marquera le point de départ d'un Conseil de sécurité réformé et rénové. À cet égard, le Sénégal salue l'initiative française de suspension du droit de veto en cas de crimes de masse.

C'est également au cours de cette soixante-dixième session de l'Assemblée générale qu'auront lieu les élections au Conseil de sécurité pour les sièges de membres non permanents au titre de la période 2016-2017. Le Sénégal, qui est candidat, voudrait, de cette tribune, solliciter le soutien de tous les États Membres de l'ONU pour son élection l'année prochaine, en 2015, pour siéger, 25 ans après, au Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent.

La séance est levée à 21 h 50.